



Cahiers de praxématique

32 | 1999

L'imparfait dit narratif

Pour une réanalyse de l'imparfait de rupture dans le cadre de l'hypothèse anaphorique méronomique

The « imparfait de rupture » : a revised analysis within the framework of the anaphoric meronomical hypothesis

Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2853>

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 1999

Pagination : 119-166

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber, « Pour une réanalyse de l'imparfait de rupture dans le cadre de l'hypothèse anaphorique méronomique », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 32 | 1999, document 5, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2853>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

Tous droits réservés

Pour une réanalyse de l'imparfait de rupture dans le cadre de l'hypothèse anaphorique méronomique

The « imparfait de rupture » : a revised analysis within the framework of the anaphoric meronomical hypothesis

Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber

- 1 L'objectif de cet article est de proposer une réanalyse d'un emploi de l'imparfait reconnu comme un imparfait narratif, l'emploi classiquement dit « de rupture » ou « de clôture », tel qu'il est illustré par des exemples comme :
 - (1) Elle le vit, se montra, sourit.
Le soir même, il *était* son amant (Maupassant, *Le Lit* 29, Pléiade II : 177, cité par Weinrich 1973, Touratier 1996, etc.)
 - (2) Comme elle avait été à l'Opéra, une nuit d'hiver, elle rentra toute frissonnante de froid. Le lendemain, elle toussait. Huit jours plus tard, elle *mourait* d'une fluxion de poitrine (Maupassant, *Contes et nouvelles*, La Pléiade, I : 766, cité par Figge 1998 : 134).
 - (3) Pour la première fois de sa vie, il ne s'ennuya pas au théâtre et il passa sa nuit avec des filles.
Six mois plus tard, il se *remariait* (Maupassant, *Les bijoux*, Pléiade I : 770- 771)
 - (4) Je me secouai, outré de colère contre lui, je répondis assez sèchement : « Je vous remercie, mais je crois que j'ai assez voyagé : il faut maintenant que je rentre en France. Le surlendemain, je *prenais* le bateau pour Marseille (Sartre, *La Nausée*, in Klum 1961 : 260).
- 2 La tendance la plus courante est de « mettre dans le même panier » les différents types d'imparfaits narratifs, soit en les expliquant tous de la même façon, soit en considérant qu'on a affaire à un continuum, chaque exemple étant considéré comme unique (cf. Berthonneau et Kleiber à par. 2000). Nous pensons plutôt qu'il faut procéder par types d'emplois, comme nous l'avons fait notamment dans Berthonneau et Kleiber (1994) pour

les imparfaits dits « de politesse ». L'objectif est donc double : il s'agit certes de réanalyser l'emploi de rupture dans le cadre de l'hypothèse anaphorique méronomique que nous avons présentée dans Berthonneau et Kleiber (1993) et que nous avons appliquée en particulier aux imparfaits de politesse et à l'imparfait en discours indirect (cf. Berthonneau et Kleiber 1994, 1996 et 1997, 1998). Mais nous nous attacherons aussi à cerner avec précision les facteurs qui contribuent à produire l'effet de sens particulier qui a conduit à parler d'emploi « de rupture » ou « de clôture », facteurs dont toute analyse de cet emploi a à rendre compte.

- 3 Cet effet de sens correspond en gros à l'intuition que la situation à l'imparfait constitue un tournant de la trame narrative, en ce qu'il clôt un épisode ou un récit. Pourtant, sa nature exacte est loin de faire l'objet d'un consensus, tant il est vrai que le dispositif même d'analyse de l'imparfait utilisé détermine la manière dont est formulé l'effet interprétatif, comme nous l'avions déjà observé pour les imparfaits de politesse.
- 4 C'est ce que nous montrerons dans une revue des analyses antérieures, après avoir rapidement situé l'imparfait dit de rupture parmi les imparfaits narratifs. Nous nous emploierons ensuite à préciser à la fois les composantes de l'effet de rupture et les facteurs contextuels qui contribuent à le produire, avant de proposer une réanalyse de cet emploi dans le cadre de notre hypothèse méronomique.

1. L'imparfait dit de « rupture » : un imparfait de narration

- 5 L'emploi retenu présente les deux traits ordinairement reconnus aux imparfaits narratifs, à savoir :
 - 6 (i) L'imparfait se présente dans un contexte où on attendrait le passé simple (par exemple *Le soir même, il fut son amant pour (1) ou Huitjours plus tard, elle mourut pour (2)*), comme c'est le cas pour les autres types d'imparfaits narratifs, qu'on se bornera ici à mentionner sous (5)-(9) :
 - (5) Il y a vingt-cinq ans *mourait* Franklin Roosevelt (*Figaro Littéraire*, 1979, in Togeby 1982 : 345) [dit imparfait d'ouverture].
 - (6) Toutefois en 1703, quand la querelle du pape et du roi fut éteinte, les jésuites français et évêques comme Fénelon obtinrent du pape la condamnation tant attendue. La justice du roi *pouvait* frapper désormais. Le père Quesnel *était arrêté*. En 1709 Louis XIV *expulsait* les religieuses de Port-Royal et *faisait* raser leur couvent. [...] (Miquel, *Histoire de la France*, in Vetters 1992 : 266).
 - (7) « Regardez... »
Ils ne dirent plus rien. L'homme se *levait* d'un mouvement si soudain qu'il faillit renverser la bougie. Il *reculait* vers l'ombre, tandis que la porte *s'ouvrait* (Simenon, *Le Chien jaune*, Presses-Pocket, 1976 : 11, in Tasmowski-De Ryck 1985a : 73).
 - (8) [Falk bat Morhange] Les deux formations se livrèrent à une partie moyenne. A la 10^e, les visiteurs placèrent un tir tendu sur la transversale. Un quart d'heure plus tard, les locaux réussirent à prendre l'initiative et, à la 38^e, Poisseau *marquait* le premier but (Molendijk 1990 : 203).
 - (9) Jean tourna l'interrupteur. La lumière éclatante *l'éblouissait*.
 - 7 (ii) Sauf pour l'imparfait d'ouverture de (5) (*Il y a vingt-cinq ans mourait...*), la situation à l'imparfait est postérieure à celle qui est décrite dans la phrase précédente, ce qui explique l'alternance avec le passé simple. L'imparfait fait donc « avancer » le récit (Klum 1961 : 115, Tasmowski-De Ryck 1985a,b, Vetters 1996 : 128). Dans le cas de l'imparfait de

rupture, la postériorité est au demeurant explicitement ancrée dans la chronologie par un complément de temps, *huit jours plus tard* dans (1) ou *le surlendemain* dans (4). Mais, on le verra, tout le monde n'en tire pas les mêmes conclusions.

- 8 Ces deux traits constituent une difficulté pour l'analyse de l'imparfait. En effet, si on assigne à l'imparfait une valeur fondamentale d'aspect sécant ou imperfectif, il est clair qu'on ne s'attend pas à le trouver là où l'interprétation oblige à conclure que l'action a été totalement effectuée, impression renforcée par le fait que l'imparfait alterne avec le passé simple. Grevisse (§ 851, 12e éd., 1986) note ainsi que, contrairement à la valeur standard de l'imparfait, qui fait abstraction du début et de la fin du procès, « [l']imparfait montre un fait en train de se dérouler dans une portion du passé, mais sans faire voir le début ni la fin du fait » (p. 1290), l'imparfait de narration marque un « fait qui a eu lieu », et qui est donc entièrement réalisé, « [l']imparfait narratif ou historique, au contraire de la valeur fondamentale, marque un fait qui a eu lieu à un moment précis du passé (indiqué par un complément de temps) » (p. 1291)¹.
- 9 Ceux qui postulent, dans la lignée de Kamp et Rohrer (1983), que l'imparfait ne fait pas avancer le récit, dans la mesure où il n'introduit pas un nouveau point de référence, doivent pour leur part se débattre avec les exemples où l'imparfait est postérieur au point de référence mis en place par le dernier événement mentionné, et donc marque de fait une progression dans le temps (cf. § 2.2.).
- 10 Un troisième trait, souvent imputé aux imparfaits narratifs, est particulièrement accusé pour l'imparfait de rupture : l'affinité avec les procès téliques, qui renforce le sentiment que le procès est bien réalisé. L'imparfait prend donc des allures de temps perfectif. La télicité est souvent considérée comme une caractéristique des imparfaits narratifs (cf. Molendijk 1990 : 186, Confais 1995 : 220). Pour Vetters (1996 : 128), il s'agit plutôt d'une condition généralement remplie. Bres (1998b : 269) indique que 78% des occurrences de son corpus d'imparfaits narratifs sont des achèvements. Les procès non téliques font difficulté, en particulier parce qu'on a du mal à décider si on a affaire à une lecture narrative ou à une lecture « classique » de l'imparfait (Muller 1966 : 267, Maingueneau 1981 : 70, Jayez 1998 : 143, etc.). Le nombre de procès non téliques, états ou activités :
- (10) Je m'empressais de m'asseoir à son côté. Cinq minutes après, nous étions amis (Maupassant, *Rouerie*, in Bres 1998b : 270) ;
- (11) Au bout d'une heure, il courait le pays en demandant partout des nouvelles de son soldat (Maupassant, *Saint-Antoine*, Pléiade I : 779, in Bres 1998b : 270)
- 11 conduit au demeurant Bres (1998b) à renoncer à l'analyse guillaumienne classique de l'imparfait de narration, qui repose sur la télicité (cf. § 2.1.2.).
- 12 On considère par ailleurs en général que les imparfaits de narration relèvent de l'écrit (cf. Gosselin 1996 : 200, qui cite à l'appui Brunot et Bruneau 1949, Weinrich 1973, Tasmowski-De Ryck 1985a), même si Hausmann (1997 : 177-178) en donne des exemples oraux pour l'emploi de rupture :
- (12) Hier nous parlions de Madame X. Dix minutes après, elle *téléphonait*
- (13) A 9h 10, Noëlle est partie. Dix minutes plus tard, Jean-Luc *arrivait*.
- 13 L'alternance avec le passé simple constitue en soi une difficulté qui fait des imparfaits de narration le banc d'essai de toute hypothèse générale sur l'imparfait. Quelle meilleure preuve en faveur d'une hypothèse sur l'imparfait que son aptitude à expliquer en quoi celui-ci diffère du passé simple, là même où il semble le supplanter ?² Le fait que l'imparfait de narration relève plutôt d'un usage écrit et qu'il empiète sur le terrain du passé simple conforte l'idée qu'il s'agit d'emplois stylistiques, personne ne faisant

vraiment l'hypothèse qu'il s'agit d'un autre imparfait que celui des emplois canoniques, directement décrits par la valeur basique (cf. par exemple Molendijk 1990 : 187, Le Goffic 1995 : 141, Bres 1998b). Reconnaître qu'il s'agit d'emplois stylistiques suscite deux questions : *quel est exactement cet effet de sens ? Et comment le décrire ?* Examinons quelles réponses sont apportées à ces questions dans les différentes approches en ce qui concerne l'emploi de rupture.

2. Les analyses antérieures de l'imparfait « de rupture »

- 14 On examinera successivement les approches classiques – textuelles et aspectuelles – et les approches anaphoriques. Il est clair qu'on ne peut s'attendre à un consensus ni sur l'effet de sens ni sur la délimitation de cet emploi. Les analyses de l'imparfait diffèrent, et avec elles non seulement celle de l'emploi de rupture, mais aussi la perception même de l'effet de sens qu'il produit.

2.1. Les approches classiques

2.1.1. Une sortie de la trame événementielle ou l'installation d'un nouvel état de choses ?

- 15 Une première explication, celle des approches textuelles, réside dans le fait que l'imparfait opère une sortie du récit, un changement de plan. Weinrich (1973) voit dans le passage du passé simple à l'imparfait une mise à l'arrière plan :
- 16 A la fin de la nouvelle [ie. *La main d'écorché*], Maupassant fait reculer le récit du premier plan à l'arrière-plan et lui donne ainsi son dénouement. Et c'est alors un imparfait de rupture : *Le lendemain, tout était fini et je reprenais la route de Paris après avoir laissé cinquante francs au vieux curé pour dire des messes pour le repos de celui dont nous avons ainsi troublé la sépulture.* La nouvelle se termine par cette phrase (Weinrich 1973 : 133).
- 17 L'arrière-plan étant par excellence ce qui est annexe dans la trame du récit, accorder un tel statut à ce type d'imparfait paraît contradictoire avec l'idée, énoncée p. 132, qu'il « désigne le dénouement, le moment où se défait le nœud tressé par le récit ». Comme le relève Touratier (1996 : 118), Le Guern professe d'ailleurs l'opinion inverse, à propos d'un autre exemple de Maupassant : « Cette phrase est narrative et non descriptive, et nul ne songerait à admettre que le procès est relégué à l'arrière-plan. » (Le Guern 1986 : 29). Mais l'explication de Le Guern est à vrai dire elle aussi surprenante :
- L'imparfait de rupture est [...] un imparfait de discours : il constitue une rupture parce qu'il rompt l'isotopie du récit. Il marque le retour à la prise en considération des conditions d'énonciation, l'abandon de la référence à un univers de fiction et la reprise de contact avec le réel (Le Guern 1986 : 29).
- 18 Le changement de plan se fait donc cette fois entre récit et discours. Mais comment adhérer à l'idée que le « point d'orgue » du récit, selon la formule de Imbs (1968), soit une sortie de l'univers narratif et un retour à notre pauvre univers du discours ordinaire ? Pour Touratier aussi (1996 : 119), l'imparfait est bien narratif et non descriptif (comme le suggère l'idée d'arrière-plan), il exprime donc un événement (p. 118), mais lorsqu'arrive l'imparfait, l'action est terminée. Cet événement « n'appartient pas à la trame narrative,

tout en y étant explicitement et chronologiquement rattaché » (p. 119). L'imparfait de rupture « n'est pas le dernier procès de la trame événementielle qui sortirait de cette trame : c'est un procès qui est hors de cette trame ». Soit. Mais : (i) pourquoi un temps ressenti comme marqué aurait-il pour effet de mettre en somme entre parenthèses, hors de l'histoire elle-même, ce qui constitue son dénouement ? Ainsi le remariage, présenté à l'imparfait dans :

(3') Pour la première fois de sa vie, il ne s'ennuya pas au théâtre et il passa sa nuit avec des filles.

Six mois plus tard, il se *remariait*. Sa seconde femme était honnête, mais d'un caractère difficile. Elle le fit beaucoup souffrir (Maupassant, *Les bijoux*, Pléiade I : 766)

19 et son rapport avec l'épisode du théâtre et de l'argent dépensé pour les filles, présenté au passé simple, est un élément crucial qui clôt en miroir l'histoire d'un mari dupé par sa femme³.

20 (ii) pourquoi ce type d'imparfait aurait-il précisément besoin de prendre appui sur une chronologie serrée (*le lendemain, le soir même, un an après*, etc.) s'il était hors de la succession des événements ? L'effet de clôture que tout le monde souligne est précisément ce qui distingue cet emploi des autres : imparfait du reportage, ou imparfaits en série par exemple. Or que devient-il en l'absence de tels compléments ? Ou il disparaît avec la postériorité au profit d'une simultanéité teintée de causalité dans :

(14) Elle le vit, se montra, sourit. Il était son amant (vs (1)),

21 ou l'imparfait est inapproprié, comme dans (15) :

(15) *Pour la première fois de sa vie, il ne s'ennuya pas au théâtre et il passa sa nuit avec des filles. n se *remariait* (vs (3)).

22 L'inscription dans une chronologie explicite, qui établit temporellement un pont entre la phrase à l'imparfait narratif et celle qui précède, est, comme nous le montrerons, un ingrédient central de cet effet, et non un indice d'extériorité à la trame narrative.

23 L'ambivalence de cet imparfait, à la fois clôture et ouverture, se reflète dans les commentaires. Figge (1998) l'appellerait bien *imparfait d'ouverture*, si ce terme n'était déjà pris pour un autre emploi, parce que le verbe se rapporte à un événement, qui ouvre *ein Zustand* (état ou situation). Desclés parle également, pour *Cinq minutes plus tard, le train déraillait*, de nouvel état qui est engendré par l'occurrence de l'événement [...] « la valeur de cet imparfait de nouvel état n'étant pas celle d'un événement » (Desclés 1994 : 82). Cette valeur est figurée par un diagramme où un événement fermé, borné à gauche et à droite, délimite deux états (par définition ouverts), « un état de l'univers avant l'événement », et un « nouvel état de l'univers après l'événement » (p. 83). L'imparfait est donc, quoi qu'en dise Desclés, représenté à la fois par un événement borné et par l'état subséquent. Sinon, quel serait cet événement dont découle un état ? A l'idée de clôture se substitue ici celle d'ouverture vers un nouvel état de choses⁴. Idée qui correspond sans doute mieux à une des facettes de l'effet produit par l'imparfait de rupture que celle d'une simple sortie de la trame narrative (arrière-plan, discours, etc.). Mais faut-il pour cela recourir à un état qui résulte d'un événement que l'imparfait ne traduit pas, tout en l'engendrant quand même ? Ou cet effet ne résulte-t-il pas avant tout du fait que l'événement à l'imparfait est perçu comme étant le dernier d'une série ? Car toute configuration *x temps plus tard/après + imparfait* ne conduit pas à un effet de rupture. Bres (1998b) en offre involontairement un bel exemple, lorsqu'il commente deux textes de Guillaume sur l'imparfait perspectif :

(16) *Vingt ans plus tard*, Guillaume disait différemment la même chose lorsqu'il commentait les deux phrases *le lendemain Pierre arriva / le lendemain Pierre arrivait* [...] (Bres 1998b : 264).

- 24 La phrase signale la transition d'un texte à l'autre, et s'insère donc totalement dans la trame argumentative, sans effet de clôture (ni d'ouverture). Il faudra donc donner un statut précis au fait que l'événement à l'imparfait est le dernier d'une série.

2.1.2. Les approches aspectuelles ou la tension entre aspect verbal imperfectif et aspect lexical télique

- 25 Dans les approches aspectuelles, l'effet de l'imparfait de rupture est imputé, d'une manière générale, à une contradiction entre l'aspect verbal imperfectif et le mode d'action télique. A vrai dire, l'analyse est souvent la même que pour les autres imparfaits narratifs. Pour en donner un exemple entre autres (cf. Wilmet 1997, Vassant 1995, etc.). Le Goffic (1995) propose pour l'imparfait de reportage de :

(17) Le premier coureur franchissait la ligne d'arrivée à 9h 37m 54 sec. et 27 centièmes

- 26 l'explication classique selon laquelle le terme du procès perfectif *franchir la ligne d'arrivée* est « dilaté » :

[L'imparfait] nous livre une représentation qui dilate l'instant de franchissement, à la façon d'une « photo-finish » qui représente l'arrivée en arrêtant le mouvement : on voit le pneu de la roue avant passé de l'autre côté de la ligne, alors que le reste de la roue, le reste de la bicyclette, et le coureur lui-même, sont encore en-deça de ladite ligne. Ainsi se dépassent les contradictions et se concilient les inconciliables : d'une part le déroulement en cours du procès, entre ses bornes de début et de fin, conformément à la valeur de l'imparfait, et d'autre part le franchissement du seuil (requis par le verbe perfectif d'achèvement), si « instantané » qu'il puisse être (Le Goffic 1995 : 136).

- 27 La contradiction entre le caractère imperfectif de l'imparfait et celui, perfectif, du procès, se résout pour Le Goffic en un instantané qui fixe le mouvement, mais à l'arrêt, en le figeant. Au demeurant, pour Le Goffic (contrairement à Leeman, cf. *infra*, et d'autres), le procès est plutôt réalisé, puisque le « seuil » que constitue le terme du procès télique est « franchi ». Il resterait à expliquer pourquoi il l'est dans cet emploi, puisque ce n'est pas le cas pour l'emploi canonique (cf. note 1).

- 28 La même explication est étendue, de proche en proche, à l'imparfait de rupture, puis aux imparfaits en série, pour lesquels, puisqu'ils sont en série, on passe de la « photo-finish » à la « caméra rouillée » :

[l'imparfait] ne fait pas événement, mais tableau, ne crée pas une nouvelle situation. On comprend son utilisation comme imparfait de 'clôture'. Si néanmoins plusieurs imparfaits de ce type sont agencés en séquence (articles de journaux, romans policiers) [...], la séquence ressemble alors à un film tourné avec une caméra rouillée, qui procéderait par à-coups, par soubresauts, d'une vue statique à une autre, sans livrer la représentation normale et fluide du mouvement que donnerait une succession de passés simples (Le Goffic 1995 : 136).

- 29 L'explication des imparfaits narratifs repose fondamentalement sur les procès téliques : le terme du procès est d'autant plus dilaté qu'il se réduit à un point. Pour Le Goffic et d'autres (Wilmet 1987, Vassant 1997, etc.), l'effet est statique⁵, parce que l'imparfait dilate un point. Mais il est dynamique pour d'autres, que l'approche soit aspectuelle, ou anaphorique (Tasmowski-De Ryck 1985a). Ainsi, pour Confais comme pour Le Goffic,

l'imparfait narratif est imperfectif. Mais l'effet – statique pour Le Goffic – est dynamique pour Confais :

Ce type d'IMP ne fonctionne qu'avec des verbes *transitoires* (ou téléiques, cycliques) et son effet *dynamique* vient précisément de ce qu'il nous fait vivre le passage de la *limite intérieure* impliquée par le verbe (Confais 1995 : 220)

30 parce que l'imperfectivité montre la transition dans son déroulement. A explication identique, l'effet peut donc être perçu comme différent. Mais à l'inverse le même effet peut donner lieu à des explications différentes. Pour Maingueneau aussi (1981 : 69), l'effet est dynamique, mais c'est cette fois parce que l'imparfait est perfectif, comme tous les imparfaits marquant la postériorité.

31 L'explication par la dilatation n'est pas nouvelle. Klum (1961 : 188) la renvoie à Gougenheim (1939)⁶, ainsi que les effets de 'gros plan', 'd'arrêt sur image', de 'ralenti', que l'on retrouve chez Klum, Muller, Touratier, Le Goffic, Wilmet, Vassant, etc. Les textes se font écho dans le temps. Ainsi pour Muller (1966 : 259), l'action est « pour ainsi dire immobilisé(e) dans un instant de ce déroulement ». Pour Leeman (1996), qui commente (18) :

(18) A 8 heures précises, le général expirait (Leeman 1996 : 152)

32 l'action est « momentanément arrêtée, laissant la suite de l'accomplissement dans une perspective ouverte, indéfinie, en suspens ». Autrement dit, la thèse imperfective prédit que la fin du procès n'est pas prise en compte, et donc que le général n'est pas mort :

il s'agit d'un procès en cours d'accomplissement, dont le locuteur prend conscience (quasiment à sa fin, ce que montre à huit heures, mais toutefois non réalisé, la phrase pouvant se continuer par *quand un miracle se produisit* (p. 152).

33 Mais si on veut bien se soustraire un instant à l'évidence qu'induit une longue familiarité avec la thèse imperfective, n'y a-t-il pas au fond quelque étrangeté à dire que « la suite de l'accomplissement » – donc la suite de l'expiration du général – est laissée dans une perspective « ouverte », « en suspens ». Voyons-nous le général indéfiniment expirer (cf. « l'arrêt sur image », le « gros plan »), expirer longuement (cf. la « dilatation », le « ralenti »), ou le voyons-nous mort pour de bon ? Qu'est-ce qui est exactement laissé en suspens ? Et est-il légitime, pour prouver ce « suspens », de restituer un « point d'incidence » en continuant la phrase par *quand un miracle se produisit* ? L'interprétation de rupture – que l'on veut précisément caractériser – disparaît avec cet ajout, comme elle disparaît si on fait jouer l'imperfectivité au sens strict dans :

(19) ?* A huit heures précises, le général expirait si son aide de camp n'avait pas arrêté la main du traître.

34 A huit heures précises devient incongru : comment un événement qui n'a pas eu lieu pourrait-il s'inscrire dans le temps à la minute près ? Contrairement à ce que prédit la thèse imperfective, il semble bien, dans l'emploi de rupture, que l'événement à l'imparfait a effectivement eu lieu, ce que la thèse aspectuelle ne décrit pas vraiment, puisque tout le poids de l'effet est imputé à l'imperfectivité ? Il reste donc à expliquer pourquoi on comprend que l'événement a bien eu lieu, et ce, en tenant compte de l'affinité particulière de cet imparfait avec les procès téléiques.

35 L'optique guillaumienne classique (Joly et Lerouge : 1980, Joly 1995, Vassant 1995, Bres 1997, Wilmet 1997, etc.) ajoute à l'imperfectivité l'idée que l'imparfait perspectif saisit l'action à son tout début. L'imparfait, on le sait, est analysé en termes de vision sécante, la « saisie » s'effectuant entre la partie accomplie ω du sémantisme du verbe et la partie en accomplissement α . Ce point de saisie se déplace, selon les emplois, d'une valeur médiane,

équi pondérée, qui représente l'usage standard de simultanéité (*Quand il m'a téléphoné, je lisais*, Joly et Lerouge 1980 : 29) à des saisies plus précoces ou plus tardives. Plus précoce (jusqu'à la réduction de ω à une quantité fictive) pour le contrefactuel (*Un pas de plus, tu tombais*), cas où l'imparfait alterne avec le conditionnel passé. Plus tardive (avec une partie α très réduite) dans des exemples comme *Le couloir que je quittais ne ressemblait en rien à celui dans lequel je venais d'entrer*, où l'imparfait « équivaut » à un plus-que-parfait, tout en se situant dans « l'au-delà immédiat » de la fin du procès, ce que montre la glose par « que je venais de quitter » (Joly et Lerouge, p. 31).

- 36 Pour l'emploi de rupture qui nous intéresse, il est admis que la partie d'accompli ω (le temps dit *descendant*) « tend vers zéro » :
- La saisie s'effectue sur le tout premier instant, le procès étant à peine engagé – si peu que rien, mais positivement tout de même – le reste du procès étant laissé dans la perspective, (Joly et Lerouge 1980 : 29),
- 37 l'explication étant au demeurant la même pour l'imparfait dit d'ouverture ((Joly et Lerouge 1980 : 26). L'imparfait garde donc une valeur accusée d'imperfectif. Il ne devient pas perfectif (cf. Vassant 1995 : 128) ; la vue globale n'est imputée qu'au contexte – sans que les éléments qui y contribuent soit toujours vraiment précisés.
- 38 La spécificité de la version guillaumienne de la thèse aspectuelle est donc surtout de dire que l'action est saisie dans son commencement, à son stade initial, avec une part presque nulle de temps *descendant* (ou d'accompli dans le temps interne du déroulement du procès ou de chronotype ω), et une importante part de temps *ascendant* (ou d'accomplissement ou de chronotype α), ce qui autorise la commutation par le passé simple (lui-même *ascendant*), même si cet accomplissement n'est que perspectif, « tout en virtualité », selon la formule de Joly et Lerouge (p. 26). Cette analyse pose en fait une série de problèmes :
- 39 (i) Sur le plan du temps lui-même. La réduction de la composante d'accompli ω à une parcelle presque nulle fait en réalité de cet emploi une valeur déformée de l'imparfait standard, alors qu'il est censé n'être qu'un effet de discours. Cela n'est peut-être pas en soi une objection. Cependant, l'idée d'un procès intercepté dès son commencement paraît contre-intuitive, et ne se justifie pas aisément dans le système lui-même. En effet :
- 40 a) Dans la logique guillaumienne même ; si l'action était saisie dans son commencement, à son stade initial, l'imparfait autoriserait-il un remplacement par le plus-que-parfait, comme il le fait pour les procès téléquies, par exemple :
- (20) Huit jours plus tard, elle était morte (pour (2)).
(21) Six mois plus tard, il était remarié (pour (3)).
- 41 Si l'on en croit Joly et Lerouge, une telle commutation relève d'une saisie tardive, « dans l'au-delà immédiat » de la fin du procès (cf. supra), et non d'une saisie précoce.
- 42 b) Suivant Guillaume, on note à l'appui de la réduction de la partie d'accompli le fait que l'imparfait de rupture, comme le passé simple, ne se combinerait pas avec *déjà*, contrairement à ce qui se passe dans les emplois standards, parce qu'il ne contient ω que pour une quantité infinitésimale qui ne saurait constituer un *déjà*. (Guillaume 1929 : 67, cité par Bres 1998b : 266), ce qui veut dire aussi qu'il comporte une part importante de temps incident (le temps « ascendant » de Bres), qui justifie son alternance avec le passé simple. Autrement dit, il manque la frontière entre la partie accomplie et la partie en accomplissement (i.e. le point d'incidence), qui permet d'avoir *Paul buvait déjà* pour l'emploi standard de l'imparfait – une telle frontière n'existant pas pour le passé simple, car l'événement est entièrement vu du dehors : *Paul but déjà*⁸. Klum (1961 : 186) donne

pourtant des exemples de cette combinatoire⁹, en réponse, déjà, à l'argument de Guillaume, par exemple :

(22) Mais Bevan n'est pas de ceux qui reculent devant les obstacles, et quelques heures plus tard, *il revenait déjà* avec un petit papier portant le nom et l'adresse du consul d'URSS (*L'Express* 17-09-59).

43 L'argument n'est donc pas juste (et il doit d'ailleurs être réinterprété, cf. § 4). Les exemples de Klum montrent de surcroît qu'il existe des imparfaits de narration qui n'alternent pas avec le passé simple (cf. **il revint déjà*).

44 c) Un événement à l'imparfait est en principe relatif à une autre information temporelle, ce que traduit la notion de point d'incidence (cf. *Quand il m'a téléphoné, je lisais*). Mais quel est le point d'incidence dans le cas de l'imparfait de rupture ? La question est en général passée sous silence (Joly et Lerouge 1980, Vassant 1995, Wilmet 1997). Tasmowski-De Ryck signale (1985a : 66, note 12) que Pollack (1976 : 306) considérait déjà que le schéma d'incidence est absent avec l'imparfait narratif, et Bres (1998b : 264-65) souligne aussi cette difficulté. N'est-ce pas cette absence de point d'incidence que signale la tentation guillaumienne de dire que *déjà* n'est pas compatible avec l'imparfait perspectif ? Il manque donc un maillon fondamental à la chaîne explicative de l'imparfait de rupture : l'imparfait requiert par définition un point d'incidence, mais on ne spécifie pas quel il est.

45 C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles Bres (1988b) renonce à l'explication guillaumienne classique de l'imparfait narratif pour revenir à la valeur fondamentale de l'imparfait¹⁰. Pour lui, c'est justement de cette frustration que naît l'effet de sens : ne pouvant trouver un point d'incidence, l'imparfait « tire son relief de cette insatisfaction » (Bres 1998b : 271). Ainsi, dans :

(23) Un quart d'heure plus tard, M. Sigisbert entrait chez moi et me contait son aventure (Maupassant, *Clochette*, II : 855)

46 « le circonstant *un quart d'heure plus tard* ne fait que « crée[r] l'attente textuelle d'un procès représenté dans son incidence au temps », attente qui est « à la fois déçue provisoirement » par *entrait*, et « qui se voit ruinée par le co-texte ultérieur : la proposition *et me contait* [...], n'apportant pas non plus d'incidence », contrairement à ce qui se passe si on ajoute une subordonnée temporelle : *Un quart d'heure plus tard, M. Sigisbert entrait chez moi quand un coup de feu retentit*. Mais sommes-nous vraiment insatisfaits ? L'interprétation en termes de frustration (d'un point d'incidence) ne tombe pas sous le sens. L'imparfait ne fournit-il pas au contraire une résolution décisive et remarquée du dispositif narratif qu'il clôturé¹¹ ?

47 (ii) Sur le plan du contexte, puisque l'imparfait perspectif est, selon la thèse guillaumienne classique, un effet stylistique relevant du discours, on s'attendrait à ce que le repérage des traits discursifs qui accompagnent le ou les effet(s) de sens soit mené avec précision. Or ce n'est pas vraiment le cas, et ce pour deux raisons : (i) le sentiment que la modulation apportée à la description des imparfaits narratifs par la réduction de la partie accomplie suffit au fond à décrire l'effet et que le contexte n'est pas si décisif, et corrélativement, (ii) le fait qu'on considère que tous les imparfaits narratifs relèvent de la même description. Ainsi, pour les imparfaits de rupture, Vassant (1995 : 125) parle de contexte où « on se trouve après des expressions dont on dira grossièrement qu'elles « datent » (*quelques instants après, deux heures après, le lendemain, l'après-midi, le 7 juillet 1988*) et qui laissent entendre que l'événement est saisi à son commencement [...] ». Or rien dans ces expressions ne laisse entendre que l'événement est saisi à son commencement : elles sont toutes compatibles avec un passé simple ou un plus-que-parfait (cf. *le lendemain*,

il partit/ était parti). L'assertion n'est dictée que par le système d'analyse, qui veut que l'accompli ω soit réduit à une parcelle presque nulle. D'ailleurs pour Leeman (1996 : 152), le procès est saisi à sa fin, et cela est dû aussi au complément (cf. citation *supra* : « un procès en cours d'accomplissement, dont le locuteur prend conscience (quasiment à sa fin, ce que montre à huit heures [...]). » Par ailleurs, s'il ne s'agissait que de « datation », les expressions qu'on peut dire anaphoriques (lexicalement, comme *le lendemain*, ou par leur construction, comme *deux heures après*) ne seraient pas dominantes. Et tout imparfait avec une « date » produirait le même effet ambivalent de clôture et d'ouverture, ce qui n'est pas avéré, comme le montre :

(6) Toutefois en 1703, quand la querelle du pape et du roi fut éteinte, les jésuites français et évêques comme Fénelon obtinrent du pape la condamnation tant attendue. La justice du roi *pouvait* frapper désormais. Le père Quesnel *était arrêté*. En 1709 Louis XIV *expulsait* les religieuses de Port-Royal et *faisait* raser leur couvent. [...] (Miquel, *Histoire de la France*, in Vetters 1992 : 266),

48 où chaque épisode à l'imparfait n'est présenté que comme un ingrédient de la « condamnation », sans effet de clôture ou d'ouverture, et où, contrairement à l'emploi de rupture, on pourrait enlever les dates sans porter atteinte à l'imparfait. Il reste donc à cerner avec précision la nature et le mode de fonctionnement des indicateurs de postériorité qui autorisent l'interprétation de rupture.

49 Les thèses aspectuelles sont par ailleurs confrontées à un autre problème. Contrairement aux imparfaits standards en lecture non habituelle de (24)-(25) :

(24) *Il préparait son cours en deux heures (vs Il préparait/prépara...);

(25) *Elle travaillait pendant deux heures (vs Elle travailla/a travaillé...),

50 l'imparfait de rupture est compatible avec des compléments qui indiquent que le procès est mené à son terme, à savoir pour les procès téléliques, avec *en une seconde/en un jour* dans (26) :

(26) a. Le lendemain, il prenait en une seconde la décision de l'épouser

b. Trois mois plus tard, il terminait en un jour la rédaction du roman

51 ce qui implique que le procès est mené à son terme, transition d'état comprise, et pour les procès non téléliques, avec *pendant dix heures* dans (27), qui requiert un simple arrêt du procès au terme de l'intervalle :

(27) Le lendemain, elle travaillait pendant dix heures d'affilée pour finir l'article sur l'imparfait de narration.

52 Mais, qu'il y ait ou non une transition d'état, la fin du procès à l'imparfait est bien prise en compte, ce qui met en difficulté l'option guillaumienne d'un procès saisi à son commencement, et fait plus généralement obstacle à la thèse imperfective, puisque le procès ne déborde pas l'intervalle dénoté par le complément. De fait, dès que l'imparfait est lié d'une certaine manière à une situation du passé précise autorisant une lecture singulière, comme c'est le cas pour l'imparfait de rupture, les deux types de compléments sont acceptables, et l'explication du contraste entre (24)-(25) et (26)-(27) est à chercher sur un autre plan que celui de l'aspect (mais ceci est un autre article...).

53 Pour conclure sur les thèses classiques, l'effet de l'imparfait de rupture ne semble pas expliqué dans son ensemble. En tout cas, il n'y a pas de consensus sur l'effet de sens qu'il produit. Pour les uns, la situation à l'imparfait est hors de la trame narrative, pour d'autres, il en est le « point d'orgue ». Pour les uns c'est une situation finale, pour les autres un nouvel état. Pour les uns, l'événement est saisi à sa naissance, pour d'autres c'est son terme qui est dilaté. L'effet est formulé dans les termes mêmes que dicte

l'analyse de l'imparfait utilisée, et il se dérobe. Le rôle des spécifications contextuelles n'est pas vraiment explicité, parce que toute la charge de l'effet de sens est imputée à l'imparfait. Or il ne suffit pas qu'on ait l'imparfait dans un contexte approprié pour que l'effet de rupture soit avéré, comme l'a déjà suggéré (16). Un complément de temps approprié est nécessaire. Mais encore faut-il que l'information apportée par la phrase à l'imparfait soit perçue comme conclusive, ce qui fait défaut à (28) :

(28) ? Je me suis mariée le 15 juillet 1970. Le lendemain, il pleuvait à seaux.

- 54 Comme on ne voit pas clairement le rapport entre le mauvais temps et le mariage, il faut forcer l'interprétation en faisant de la pluie l'image d'une catastrophe annoncée, d'un mauvais présage pour le mariage. L'imparfait doit donc affecter un procès qui apporte une information significative pour une interprétation résolutive.

2.2. Les approches en termes de renvoi global à une entité temporelle du passé

- 55 Dans les approches anaphoriques coréférentielles, l'imparfait est lié par un événement du passé déjà mentionné au passé simple ou au passé composé, ou par un complément de temps frontal, qui est son antécédent. La situation à l'imparfait est coréférentielle (ie. simultanée) au moment rendu disponible par cet antécédent, qu'elle recouvre et englobe. Comment l'imparfait de rupture est-il traité dans cette perspective ?
- 56 Pour Tasmowski-De Ryck (1985a), les imparfaits narratifs se caractérisent par deux traits : (i) le fait est réalisé, ce qui est traduit par le trait [+ globalité], qui l'apparente au passé simple : « la situation est saisie globalement, comme tout à fait réalisée » (Tasmowski-De Ryck 1985a : 61) ; (ii) il est postérieur au dernier événement mentionné, ce qui est traduit par le trait [+ progression] : l'imparfait fait avancer le récit. L'emploi canonique est au contraire [- globalité, - progression] (ce qu'on pourrait traduire par imperfectif, ou non accompli, et simultané).
- 57 L'imparfait de rupture reçoit un traitement particulier. Le point référentiel en vigueur avant l'apparition de l'imparfait, fourni par la situation au passé simple de la phrase précédente, est « transféré pour servir d'attache au prochain événement au moment de son introduction » (p. 64), et ce qui permet ce transfert, c'est le complément de temps. L'idée du transfert est appuyée sur les adverbes anaphoriques (*x temps plus tard, le lendemain*), qui lient explicitement deux moments, mais Tasmowski-De Ryck mentionne aussi (p. 63) les dates précises, sans préciser comment joue alors le transfert. C'est donc l'adverbe temporel frontal qui est l'antécédent de l'imparfait (p. 67).
- 58 Contrairement au passé simple, l'imparfait de narration suggère une « unité d'action ». L'idée d'unité d'action est intéressante. Pour l'imparfait de rupture, Tasmowski-De Ryck (1985a : 66) la lie au fait que, n'ayant pas de point d'incidence (elle mentionne sur ce point Pollack), il « ne crée pas l'attente d'un événement qui viendrait interrompre le cours de la situation », et qu'il a une « connexion avec le contexte gauche », « dont il pourrait être une sorte de morale » – connexion qui prend appui sur le fait qu'on dispose d'un adverbe temporel frontal, en position thématique¹².
- 59 En réalité, le problème est que le dispositif d'analyse de l'imparfait ne peut traduire les traits affectés aux imparfaits narratifs. En effet, une fois reconnu que l'imparfait de rupture dispose d'un point de référence propre, donné par l'adverbe frontal, on lui applique à vrai dire l'instruction fondamentale de simultanéité englobante véhiculée par

la valeur de base de l'imparfait. Les traits [+ globalité, + progression] enregistrent des effets de sens, mais ne peuvent pas vraiment trouver de place dans le mécanisme anaphorique lui-même :

- 60 (i) Le problème de la postériorité est réglé par le transfert du point de référence vers l'adverbe ; il n'y a donc pas besoin d'affecter un trait [+ progression] à l'imparfait, puisque celui-ci est, conformément à sa valeur basique, simultané à son antécédent.
- 61 (ii) Quant au trait [+ globalité], il ne reçoit en fait pas vraiment d'explication. La valeur de base de l'imparfait prédit juste que la situation qu'il introduit englobe le point de référence donné par l'adverbe frontal, et donc qu'elle le déborde ; on ne voit donc pas ce qui délimite l'imparfait pour lui donner le caractère « global », en somme perfectif, qui est attribué aux imparfaits narratifs.
- 62 Une telle prédiction est par ailleurs particulièrement embarrassante pour les noms anaphoriques comme *le surlendemain* dans :
- (4) Je me secouai, outré de colère contre lui, je répondis assez sèchement : « Je vous remercie, mais je crois que j'ai assez voyagé : il faut maintenant que je rentre en France. *Le surlendemain, je prenais* le bateau pour Marseille (Sartre, *La Nausée*, in Klum 1961 : 260).
- 63 En effet, c'est *le surlendemain* – et donc le point de référence – qui, contrairement à ce qui est prédit par l'analyse, englobe la situation à l'imparfait. La solution de Sthioul (1998 : 211-214), qui consiste à postuler dans ce cas (entre autres) un moment de conscience P' d'un sujet distinct du narrateur pour fournir un point de référence à l'imparfait, ne paraît pas intuitivement fondée. Il n'y a pas d'effet particulier, qui fasse entendre une voix autre que celle du narrateur. Faire appel à un moment de conscience chaque fois qu'un élément contextuel ne satisfait pas la valeur de base accordée à l'imparfait¹³ vide cette notion de contenu précis¹⁴.
- 64 Molendijk (1990) délaisse quant à lui l'adverbe temporel pour rebondir à la fois sur une formulation de Pollack – qui met en relief le double mouvement de clôture et d'ouverture qu'on peut reconnaître à cet imparfait : « Schematisch gesprochen liegt ein zweitaktiger Mechanismus vor : [...] Vorbereitung einer Handlung und ihr Vollzug », (Pollack 1960 : 151, cité par Molendijk 1990 : 207) –, et sur un commentaire d'exemple de Tasmowski-De Ryck. Pour Tasmowski-De Ryck (1985a : 66) en effet, l'imparfait de rupture répond souvent à un schéma d'action tel que le sujet de la phrase qui précède vise à obtenir de X un résultat Y. Par exemple, elle voit dans :
- (29) Le commandant sentit la moutarde lui monter au nez. En proie à une colère capable de faire chavirer le Queen, il se jeta sur l'interphone :
« Prévenez Mr Chisnutt que j'ai à lui parler ! Im-mé-dia-te-ment ! »
Trois minutes plus tard, on *frappait* à la porte. Toc-toc-toc [...] (St.A. Steeman, *Poker d'enfer*, Paris, Poche, 1972 : 101, cité par Tasmowski-De Ryck, 1985a)
- 65 une instruction du type : en un temps t, le commandant veut, en criant dans l'interphone, obtenir la venue de Chisnutt en un temps t+ 1, et Chisnutt s'annonce effectivement. Commentaire qui ne vaut que si les sujets sont différents ; un effet de ce type ne pourrait être obtenu pour une quantité d'autres exemples, tels que :
- (2) Comme elle avait été à l'Opéra, une nuit d'hiver, elle rentra toute frissonnante de froid. Le lendemain, elle toussait. Huit jours plus tard elle *mourait* d'une fluxion de poitrine (Maupassant, *Les bijoux*, Pléiade, I : 770-771)
- 66 où le sujet n'exerce pas une action sur lui même pour se faire faire quelque chose.

67 A partir de ces deux pistes, Molendijk propose une vision déterministe de l'imparfait de rupture, qu'il range, avec l'imparfait du reportage illustré par (8) dans les exemples liminaires, dans les imparfaits « préparés ». Est dit « préparé » un imparfait qui coïncide temporellement et conceptuellement avec une implication qu'on tire de la phrase au passé simple qui précède. Ainsi, dans (29), la colère du commandant nous « prépare » à l'arrivée de Mr Chisnutt, en nous faisant tirer l'implication que Mr Chisnutt va arriver. Pour plus de sûreté, Molendijk remplace *on* par M. Chisnutt :

(30) [Le commandant (...) se jeta sur l'interphone] et hurla qu'il avait à parler à Mr Chisnutt (e_1). Trois minutes plus tard, *Mr Chisnutt se présentait* chez le commandant (e_2) (Molendijk 1990 : 203)

68 en spécifiant que si c'est quelqu'un d'autre qui arrive, comme dans :

(31) *[...] Trois minutes plus tard, Mr Brown se présentait chez le commandant (Molendijk 1990 : 204)

69 la phrase est inacceptable, ce qui n'est pas avéré. Si l'effet résolutif de l'enchaînement temporel *trois minutes plus tard*, nous « prépare » effectivement à identifier le référent de *on* dans (30) comme étant M. Chisnutt, il n'y a pas d'absolue fatalité à cela. On pourrait avoir :

(32) [...] Trois minutes plus tard, Mr Brown, affolé, se présentait chez le commandant pour dire que Chisnutt était introuvable

70 mais il faut néanmoins, notons-le pour la suite, que la phrase à l'imparfait maintienne un lien avec la situation précédente. Molendijk veut en fait nous faire admettre que, au vu de la première phrase, on s'attend inéluctablement à la venue de Chisnutt. En effet, selon la thèse de l'imparfait « préparé », la phrase à l'imparfait e_2 de (30) doit coïncider, conceptuellement et temporellement, avec une information déductible de e_1 . Pour garantir que e_2 s'est bien réalisé, Molendijk (1990 : 208) restreint par ailleurs les « imparfaits préparés » aux procès téléiques.

71 On voit le lien avec la citation de Pollack : Molendijk donne ici une forme à l'idée d'un mécanisme en deux parties, la préparation d'une action (l'implication de e_1) et sa réalisation (la phrase e_2 à l'imparfait). La différence avec Tasmowski-De Ryck est que l'adverbe temporel ne joue plus un rôle crucial dans le dispositif : ce n'est plus lui qui lie l'imparfait, mais un événement impliqué. Molendijk estime d'ailleurs, après Tasmowski-De Ryck, et avec d'autres après elle (cf. Veters 1996 : 128, Irandoust 1998), que le complément de temps n'est pas crucial. Il reste qu'un événement simplement impliqué n'est pas situé dans le temps, et ne peut donc, au sens strict, localiser un événement réalisé. C'est donc bien le complément de temps qui localise le procès à l'imparfait, et il constitue un ingrédient crucial de l'effet de rupture, comme nous allons le voir. La solution déterministe de Molendijk est par ailleurs trop puissante. Comment expliquer en effet à l'aide d'un énoncé impliqué par la phrase au passé simple des exemples tels que :

(3) Pour la première fois de sa vie, il ne s'ennuya pas au théâtre et il passa sa nuit avec des filles.

Six mois plus tard, il se *remariait* (Maupassant, *Les Bijoux*, Pléiade I : 770-771).

72 Il ne va pas de soi que *il se remariait* soit une conséquence attendue de « s'amuser au théâtre et de passer sa vie avec des filles pour la première fois de sa vie ». Ou alors il faut construire un faisceau infini d'implications variées, pour trouver parmi elles celle qui liera conceptuellement et temporellement l'imparfait. Nous livrons-nous vraiment à une activité de ce type pour interpréter (3) ?

- 73 Les approches en termes de lien avec une entité temporelle du passé ont cependant le mérite – et l'avantage sur les approches aspectuelles – de mettre en relief l'idée d'une motivation contextuelle, idée que nous reprendrons d'une autre manière dans le cadre de notre hypothèse. Il reste auparavant à faire le point sur l'effet de rupture et sur les facteurs qui contribuent à le produire, en interaction avec l'imparfait.

3. Les caractéristiques de l'imparfait de rupture

- 74 Avant de préciser les composantes de l'interprétation de rupture, soulignons l'effet de cohésion dû à l'imparfait, déjà mis en relief par Tasmowski (1985a), en comparant (29) à sa contrepartie (33) au passé simple :

(29) Le commandant sentit la moutarde lui monter au nez. En proie à une colère capable de faire chavirer le Queen, il se jeta sur l'interphone :

« Prévenez Mr Chisnutt que j'ai à lui parler ! Im-mé-dia-te-ment ! » Trois minutes plus tard, on *frappait* à la porte. Toc-toc-toc [...] (St.A. Steeman, *Poker d'enfer*, Paris, Poche, 1972 : 101, cité par Tasmowski-De Ryck, 1985a).

(33) Le commandant sentit la moutarde lui monter au nez. En proie à une colère capable de faire chavirer le Queen, il se jeta sur l'interphone :

« Prévenez Mr Chisnutt que j'ai à lui parler ! Im-mé-dia-te-ment ! » Trois minutes plus tard, on *frappa* à la porte.

- 75 Malgré le complément anaphorique, les événements sont vus dans leur pure succession ; ils sont indépendants l'un de l'autre. Il n'est donc plus aussi clair que on nous incite à penser que c'est Mr Chisnutt qui arrive. Il peut s'agir de quelqu'un d'autre, par exemple le radio dans :

(34) Trois minutes plus tard, on frappa à la porte. Le radio apportait une mauvaise nouvelle.

- 76 Le passé simple nous dispense de maintenir un lien entre l'arrivée et la colère du commandant, contrairement à ce qui se passait avec l'imparfait dans (32). On perd l'effet d'unité d'action souligné par Tasmowski-De Ryck. Le passé simple ne marque pas une clôture ; la série n'est pas fermée, elle pourrait continuer. Malgré le maintien de trois minutes plus tard, on perd aussi, avec le passé simple de (33), l'effet de rapidité souvent attaché aux phrases à l'imparfait, car il n'y a plus de lien particulier avec ce qui précède. C'est donc bien l'imparfait qui assure l'effet d'unité d'action entre l'arrivée de Chisnutt et la colère du commandant. A contexte identique, lui seul fait percevoir la première comme une conséquence, ici, de la seconde, ce qui reste à expliquer (cf. § 4).

- 77 Quels sont, maintenant, les éléments qui concourent à l'effet dit de rupture ? Deux types de facteurs sont en interaction : ceux qui concernent le procès, ceux qui concernent le complément de temps.

3.1. Le procès

- 78 Pour le procès, commençons par rappeler des observations déjà faites :
- 79 (i) Pour qu'un événement puisse être présenté comme un imparfait de rupture, il faut que la situation à l'imparfait puisse apparaître comme le dernier élément d'un épisode, d'un récit, ou d'un scénario, dont il donne le dénouement. De là vient évidemment le nom d'imparfait de rupture ou de clôture.

80 (ii) Pour que la phrase à l'imparfait apparaisse comme le dernier élément d'une séquence, encore faut-il que l'information qu'elle introduit ait une vertu résolutive. L'imparfait ne suffit pas, comme l'a laissé entrevoir (28) :

(28) ? Je me suis mariée le 15 juillet 1970. Le lendemain, il pleuvait à seaux.

81 Pour récupérer un de nos exemples qui visait à montrer qu'il ne suffit pas de disposer d'un état pour que l'imparfait soit légitime, Bres propose de le réinsérer dans un contexte de rupture :

(35) a. *Paul tomba de la falaise. On le récupéra avec les deux jambes fracturées (Berthonneau et Kleiber 1993).

b. Paul tomba de la falaise. Quelques minutes plus tard, on le ramassait avec les deux jambes brisées (Bres 1997).

82 Mais a-t-on vraiment un effet de « rupture » caractérisé... hormis le fait qu'il s'agit d'une fracture ? Le contexte y est propice, mais on ne trouve pas vraiment de quoi se mettre sous la dent pour interpréter la seconde phrase comme une clôture. On y reviendra.

83 (iii) L'imparfait de rupture affecte le plus souvent des procès téliques, on l'a rappelé. Il est clair que c'est avec le changement d'état impliqué par les procès téliques, comme *mourir*, *se remarier*, etc., que l'effet résolutif est le plus marqué. Mais est-ce bien parce que l'imperfectif dilate ce point de transition ?

84 (iv) Un dernier trait n'est en général pas relevé : la lecture singulière du procès. L'effet de rupture dépend crucialement du fait que le procès à l'imparfait dénote une occurrence unique ; il n'est pas compatible avec une lecture plurielle. On pourrait objecter que *elle toussait* n'interdit pas une lecture itérative dans :

(2) Comme elle avait été à l'Opéra, une nuit d'hiver, elle rentra toute frissonnante de froid. Le lendemain, elle toussait. Huit jours plus tard, elle mourait d'une fluxion de poitrine (Maupassant, *Contes et nouvelles*, La Pléiade, I : 766).

85 Mais cet événement n'est pas assez décisif, dans le cadre de la nouvelle de Maupassant, pour faire figure d'élément clôturant sur lequel pourrait rebondir le récit. Si tel était le cas, l'interprétation de rupture prévaudrait, imposant d'interpréter *elle toussait* comme un événement unique. Il n'y a donc qu'un imparfait de rupture, sauf coordination dans la même phrase, par exemple :

(36) Lorsque le notaire arriva avec M. Geoffrin (...) elle les reçut elle-même et les invita à tout visiter en détail. Un mois plus tard, elle *signait* le contrat de vente et *achetait* en même temps une petite maison bourgeoise (Maupassant, *Une vie*, cité par Touratier 1996 : 118)

86 et c'est le dernier (*elle mourait*) dans (2).

3.2. Le complément temporel

87 (i) Le complément de temps est indispensable. Nous l'avons vu, on ne peut l'enlever dans :

(14) *Elle le vit, se montra, sourit. Il était son amant (pour l'effet de rupture, vs (1)) ;

(15) *Pour la première fois de sa vie, il ne s'ennuya pas au théâtre et il passa sa nuit avec des filles. Il se remariait (pour l'effet de rupture, vs (3))

88 sans porter atteinte à l'effet de rupture, voire à la postériorité dans (14) et à l'acceptabilité dans (15). Molendijk (1990) estime pourtant qu'il ne constitue pas un critère décisif. Ainsi, dit-il, on peut remplacer après quelques temps par un « blanc » dans :

(37) [- Emma [...], va dire au pharmacien d'à côté d'accourir]. Le docteur se leva [...] et prit lui-même dans le placard la bouteille de Pernod, la mania dans la lumière, et Maigret distingua deux ou trois petits grains blancs [...] sur le liquide. *Après quelque temps*, la fille de salle entrait, suivie du pharmacien (Simenon, in Molendijk 1990 : 204, d'après Tasmowski-De Ryck 1985a : 75).

89 Ce n'est pas faux. Mais on ne peut pas enlever *trois minutes après* dans (30), comme le montre (38) :

(30) [Le commandant (...) se jeta sur l'interphone] et hurla qu'il avait à parler à Mr Chisnutt. *Trois minutes plus tard*, Mr Chisnutt se présentait chez le commandant

(38) *[Le commandant (...) se jeta sur l'interphone] et hurla qu'il avait à parler à Mr Chisnutt. Mr Chisnutt se présentait chez le commandant.

90 Il y a à cela une logique : (30) présente un effet de rupture avéré ; on ne peut pas enlever le complément. Dans (37) au contraire, *La fille de salle entrait* n'est pas senti comme conclusif. On a dit à la fille de salle d'aller chercher le pharmacien ; elle le ramène. Mais l'arrivée du pharmacien ne clôt en rien le soupçon qui est dans l'air ; seul son diagnostic dira si le Pernod est empoisonné. On peut donc enlever *après quelque temps* dans (37), puisqu'il n'y a pas d'effet de rupture. Par ailleurs, *après x temps* est différent de *x temps après*, cf. (iii) au § 3.2.).

91 (ii) Le complément temporel marque la postériorité. C'est même un des traits qui le distinguent de l'emploi contrefactuel, compatible avec l'antériorité, comme le montre :

(39) Une seconde plus tôt, tu prenais le pot de fleurs sur la tête.

92 Nous ne discuterons pas cette question ici. Mais la postériorité ne suffit pas. Sinon, on pourrait avoir des adverbes comme *puis, ensuite, après, plus tard*. Or à l'évidence, ils ne conviennent pas dans l'emploi de rupture :

(40) *Pour la première fois de sa vie, il ne s'ennuya pas au théâtre et il passa sa nuit avec des filles. *Puis/ ensuite/ après* il se remariait.

(41) *Comme elle avait été à l'Opéra, une nuit d'hiver, elle rentra toute frissonnante de froid. Le lendemain, elle toussait. *Ensuite/ puis* elle mourait d'une fluxion de poitrine.

93 Molendijk (1990 : 211, 213) note cette contrainte pour *puis, ensuite*, mais il n'en tire pas grand-chose, considérant juste qu'ils s'opposent à ce que la phrase à l'imparfait concrétise la réalisation d'un fait impliqué par la phrase au passé simple. Vetters (1996 : 127) donne des exemples avec *puis, ensuite* tirés de Diderot :

(42) a. Puis il se remettait à chanter [...] et il ajoutait [...];

b. Ensuite il ajouta [...] Il ajoutait, c'est ici qu'il faut des poumons (Diderot, cité par Vetters 1996 : 127, d'après Larthomas 1980 : 390)

94 pour montrer que l'imparfait de rupture est plus ancien qu'on ne le dit; mais ils sont tronqués, et l'interprétation est incontrôlable. On peut aussi exclure finalement, que Le Goffic (1995 : 136) considère comme un contexte « de rupture » dans *Finalemnt, il arrivait à 9 heures, exténué*. En effet, si on remplace *le soir même* par *finalemnt* dans (1), on n'a plus affaire, au mieux, qu'à une lecture argumentative :

(43) Elle le vit, se montra, sourit. *Finalemnt* il était son amant

95 (= « après tout, il était son amant : elle pouvait bien lui sourire »).

96 (iii) La nécessité d'un saut dans le temps. Si les adverbes de postériorité comme *puis, ensuite, etc.* ne suffisent pas, c'est parce qu'il faut une localisation précise, construite le plus souvent à l'aide d'une mesure temporelle (*deux heures plus tard*), qui crée les conditions d'un saut dans le temps. Car l'effet de sens repose cruciallement sur ce saut

dans le temps, comme l'a bien vu Muller (1966)¹⁵. On doit pouvoir disposer d'un intervalle dans lequel rien n'est dit sur ce qui se passe, où le récit est évidé de tous les faits qui interviennent entre l'événement déclencheur, par exemple « prendre froid » dans (2) et ce qu'il déclenche, en l'occurrence la mort de Mme Lantin. De même dans (1) :

(1) Elle le vit, se montra, sourit.

Le soir même, il était son amant (Maupassant, *Le lit 29*, Pléiade II : 177),

97 ce qui intervient dans l'univers de la belle Irma entre le moment où elle sourit au capitaine Epivent et celui où il devient son amant est passé sous silence. C'est ce saut vers le dénouement qui détermine crucialement l'effet de rupture. C'est sans doute en cela que certains parlent de sortie de la trame narrative (mais ils ne le disent pas). C'est pourquoi la distance temporelle paraît motivée, d'où les effets fréquents de rapidité, qui soulignent le lien entre la situation à l'imparfait et celle(s) au passé simple qui précède(nt).

98 Or *puis, ensuite, après*, etc. sont inaptes à rendre disponible un laps de temps qui autorise ce saut dans le temps, pour la bonne raison qu'un adverbe ne peut instaurer une localisation précise (cf. Berthonneau en prép.). L'adverbe *entretemps* fournit un test révélateur. On ne peut pas nommer par entre temps la période qui sépare les deux procès dans (44), contrairement à ce qui se passe pour *deux minutes après* dans (45) :

(44) *Paul se leva, puis/ après/ ensuite il cria. Entretemps il avait réfléchi à la situation.

(45) Paul se leva. Deux minutes après, il cria. Entretemps il avait réfléchi à la situation.

Bien loin de causer une rupture, *puis, ensuite, etc.* marquent une continuité séquentielle qui requiert plutôt le passé simple :

(46) *Elle ouvrit la porte. Puis/ ensuite/ après elle ouvrait les volets (vs elle ouvrit les volets).

99 Ils indiquent que le procès qui va être introduit se situe au même niveau que les procès précédents. Ils ne sont donc pas acceptables pour l'interprétation de rupture, comme l'ont montré (40)-(41), mais les raisons ne sont pas celles qui sont invoquées par Molendijk. (46) montre en outre que *puis* ne peut, dans ce type de contexte, empêcher une lecture habituelle de l'imparfait, contrairement à ce qui se passe pour l'imparfait de rupture.

100 Pour effectuer le saut dans le temps nécessaire à l'effet de rupture, il y a deux types de solutions :

101 a) On se déplace explicitement sur l'axe du temps chronologique à l'aide (i) d'une anaphore, marquée par une quantité temporelle et un adverbe anaphorique (*deux heures après, quelques instants plus tard*), ou (ii) d'un nom anaphorique de postériorité (*le lendemain, le surlendemain*), ou (iii) de l'anaphore associative permise par une relation de partie – tout, comme *le soir même* dans (1). Encore faut-il, pour (i), distinguer « x temps après » de « après x temps » (cf. 37), qui n'impliquent pas le même type de temporalité (cf. Berthonneau 1993). Seul *après* postposé interprète la mesure temporelle comme une pure tranche de temps chronologique, calculée à partir d'un repère implicite, qui correspond au régime de la préposition, et est comme tel explicitable (cf. *Dix ans après(cet épisode), ils se séparèrent*). La nature du temps mesuré ne peut être spécifiée (**Dix ans de mariage après ils se séparèrent*). C'est *après* antéposé qui remplit cette fonction (*Après dix ans de mariage, ils se séparèrent*), et dans ce cas, il n'y a plus de repère implicite (on ne peut plus insérer *cet épisode*). Seule la postposition de la préposition, qui combine un repère initial et une pure mesure temporelle permettant de construire un moment ultérieur, est donc propice au saut dans le temps chronologique requis par l'imparfait de rupture¹⁶.

- 102 b) Mais on peut aussi recourir à une date, ce qui suppose que la place de la situation au passé simple soit elle-même connue, pour qu'on puisse évaluer la distance temporelle :

(47) *En mai 1876*, le mouvement de révolte s'étendit à la zone bulgare où le Sultan Abdülhamid II fit procéder à d'effroyables massacres. En juin, la Serbie et le Monténégro [...] déclaraient la guerre à la Turquie (J. Droz, *Histoire diplomatique de 1648 à 1919*, Dalloz, 1972 : 461).

- 103 (iv) La position frontale. On peut se demander si l'antéposition est un trait définitoire de l'imparfait de rupture. Ce qui est sûr, c'est que l'effet paraît singulièrement atténué si on postpose le complément :

(48) ?Comme elle avait été à l'Opéra, une nuit d'hiver, elle rentra toute frissonnante de froid. Le lendemain, elle toussait. Elle mourait d'une fluxion de poitrine *six mois plus tard*.

- 104 Les décomptes de Klum (1961 : 187) donnent des arguments très clairs en faveur de l'antéposition. Ils montrent que : a) *le lendemain* et *quelques heures plus tard* marquent une nette préférence pour l'antéposition, que ce soit avec l'imparfait ou le passé simple ; b) la postposition n'a lieu quasiment qu'avec le passé simple. Les chiffres sont clairs :

	<i>le lendemain</i>	<i>quelques heures plus tard</i>
Adv. + Verbe	imp = 19 - ps = 49	imp = 37 - ps = 39
Verbe + Adv.	imp = 0 - ps = 19	imp = 1 - ps = 20

- 105 Il n'y a dans le corpus de Klum qu'un seul exemple à l'imparfait avec *quelques heures plus tard* postposé (contre 20 au passé simple) et aucun où *le lendemain* soit postposé (contre 19 au passé simple). Même si tous les exemples de Klum ne présentent pas l'interprétation de rupture, ce qui est invérifiable, on peut considérer que les compléments de temps les plus pertinents pour l'interprétation de rupture sont antéposés.

- 106 Pour Klum (1961 : 187), l'explication est que le complément antéposé « implique le plus souvent un ou plusieurs procès antérieurs » et constitue « un sommet phraséologique d'où on peut plonger en pleine action verbale. » Tasmowski-De Ryck (1985a : 67) interprète ce trait en termes de thème, reprenant l'idée de Ducrot¹⁷ que le procès « caractérise le thème ». Idée bien reçue, mais qui a ses limites. Admettons que *je prenais le bateau pour la France* caractérise la journée *le surlendemain* dans :

(4) [...] *Le surlendemain*, je prenais le bateau pour Marseille (Sartre, *La Nausée*, in Klum 1961 : 260).

- 107 Il est plus difficile de voir en quoi un moment ponctuel, qui n'a pas de nom, comme celui construit par *cinq minutes plus tard* dans :

(10) Je m'empressais de m'asseoir à son côté. Cinq minutes après, nous étions amis (Maupassant, *Rouerie*, in Bres 1998 : 270),

- 108 pourrait être « caractérisé » par un procès. Il faut donc proposer une explication plus précise.

- 109 En réalité, antéposition et postposition ont une fonction radicalement différente. La postposition (sans pause) localise un procès en lui-même, indépendamment des autres. L'antéposition maintient l'indication temporelle dans la chronologie externe et objective, en l'opposant aux autres moments que l'on peut discerner sur cet axe, et c'est cela qui la

rend apte à ouvrir un espace discursif. Ainsi, la postposition conduit à une phrase fautive dans :

(49) La terre tournait autour du soleil en 1230,

- 110 puisqu'elle a pour fonction de localiser le complément, et qu'une vérité analytique ne peut justement être limitée à un moment du temps. Mais, dans :

(50) En 1230, la terre tournait autour du soleil,

- 111 il ne s'agit plus de dire en quel point du temps se situe le procès. 1230 est considéré dans la suite des années. L'antéposition fait jouer un contraste entre cette époque et les périodes qui ont suivi ; la phrase est, en raison du caractère analytique du prédicat, réinterprétée comme une croyance. C'est parce qu'elles s'opposent fondamentalement par leur fonction que ces deux positions présentent, pour un même complément, non seulement des différences de sens, mais aussi des différences notables d'acceptabilité, comme l'a montré Berthonneau (1987).

- 112 Nous disposons donc maintenant des éléments nécessaires pour expliquer l'antéposition du complément dans l'interprétation de rupture. La position localiserait le procès à l'imparfait indépendamment de celui qui précède. Or cela est totalement préjudiciable à l'effet de rupture, comme on le voit dans :

(51) Elle le vit, se montra, sourit. Le soir il était son amant,

(52) ?*Elle le vit, se montra, sourit. Il était son amant le soir.

- 113 Postposé, *le soir* n'est plus un moment considéré dans la suite des moments, par opposition à celui de la rencontre. Il n'est plus lié par le cadre de la journée où celle-ci a lieu. Il se borne à localiser le procès. Il en découle pour (52) une lecture habituelle, et comme « être un amant » est une qualité certes transitoire, mais quand même stable le temps qu'elle dure, cette spécification restrictive est mal venue. Prenons un autre exemple. Avec la postposition du complément de temps dans :

(53) Elle ne voulut pas le revoir. Il partait pour la guerre le lendemain/ deux jours après ;

(54) Elle ne voulut pas le revoir. Il partit pour la guerre le lendemain/ deux jours après,

- 114 il reste un lien entre les deux situations, assuré par l'imparfait dans (53), le passé simple de (54) présentant les deux faits dans leur pure succession. Mais la postposition présente le départ pour la guerre comme un motif, pour la jeune femme, de ne pas entamer vraiment une relation. Simplement localisé par la postposition, le départ est *a priori* inscrit et programmé dans le temps, indépendamment du refus. Il en va tout autrement avec l'antéposition dans (55) :

(55) Elle ne voulut pas le revoir. Le lendemain/ deux jours après, il partait pour la guerre.

- 115 C'est au contraire le départ du jeune homme qui est motivé par le refus qu'on lui oppose. Le départ n'est pas *a priori* ancré dans le temps, et la rapidité de la décision témoigne juste de l'ampleur de la déception. Il faut donc l'antéposition pour que l'événement à l'imparfait soit perçu comme une conséquence de l'événement au passé simple qui précède, parce que seule l'antéposition fait jouer une relation entre le moment du refus et celui du départ. C'est en cela aussi que la distance temporelle est cruciale dans l'interprétation de rupture. Encore faut-il ajouter, pour faire la différence avec le passé simple, que ce mode de localisation contingent est propre à l'imparfait, puisque lui seul doit être lié par des indications contextuelles pour trouver sa place dans le temps (d'où la prédominance de l'antéposition avec l'imparfait dans le corpus de Klum). Celle d'un

événement au passé simple se définit simplement par le fait qu'il a eu lieu à tel moment de la chronologie objective (d'où la prédominance de la postposition avec le passé simple).

- 116 La position frontale du complément apparaît de plus comme une traduction iconique de la distance temporelle entre les deux événements, ce qui est à l'origine d'un effet de dramatisation. Et ceci participe de la rhétoricité du tour : iconiquement, il n'y a pas continuité entre les événements, mais bien un espace temporel matérialisé dans la phrase par la présence du complément antéposé entre la mention de l'événement au passé et celle de l'événement à l'imparfait. Et en même temps, il y a bien un lien entre les événements, puisque l'imparfait nous invite à considérer que la situation qu'il introduit est en rapport avec celle qui précède, et dont résulte son inscription dans le temps.
- 117 Les ingrédients du tour de rupture ayant été dégagés, il reste, pour finir, à montrer comment on peut réanalyser ce type d'emploi de l'imparfait dans le cadre de l'hypothèse anaphorique méronomique.

4. L'imparfait de rupture revu par l'hypothèse anaphorique méronomique

- 118 Rappelons d'abord notre hypothèse :
- 119 (i) l'antécédent de l'imparfait n'est pas un « moment », mais une situation dans le passé.
- 120 (ii) la relation anaphorique qui unit l'imparfait à son antécédent n'est pas une relation de coréférence globale (et donc de simultanéité temporelle), sur le modèle de l'anaphore pronominale, mais une relation de type partie/ tout, sur le modèle de l'anaphore associative. La situation à l'imparfait présente donc le procès comme une partie, un ingrédient d'une situation passée saillante, qui est le tout-antécédent (Berthonneau et Kleiber 1993, 1994, 1996, 1997 et 1998).
- 121 La pertinence de cette hypothèse dans le cas de l'imparfait de rupture ne saute sans doute pas aux yeux *a priori*. Pour montrer qu'elle peut rendre compte de ces emplois, il nous faut montrer quel est le tout, de quel type de partie il s'agit, et dire en quoi l'hypothèse rend justice à l'effet de sens, en articulant l'hypothèse sur l'imparfait et les ingrédients contextuels pertinents que nous avons dégagés.
- 122 Comme nous l'avons montré pour (29), opposé à sa contrepartie (33) au passé simple (et comme l'avait fort bien montré Tasmowski-De Ryck) :
- (29) Le commandant sentit la moutarde lui monter au nez. En proie à une colère capable de faire chavirer le Queen, il se jeta sur l'interphone :
« Prévenez Mr Chisnutt que j'ai à lui parler ! Im-mé-dia-te-ment ! » Trois minutes plus tard, on frappait à la porte. (St.A.Steeman, *Poker d'enfer*, Paris, Poche, 1972 : 101, cité par Tasmowski-De Ryck, 1985a).
- (33) Le commandant sentit la moutarde lui monter au nez. En proie à une colère capable de faire chavirer le Queen, il se jeta sur l'interphone :
« Prévenez Mr Chisnutt que j'ai à lui parler ! Im-mé-dia-te-ment ! » Trois minutes plus tard, on *frappa* à la porte.
- 123 seul l'imparfait introduit avec les événements au passé simple qui précèdent un lien qui ne soit pas de pure succession, en présentant l'arrivée de Chisnutt comme une conséquence de la colère du commandant.

- 124 Il faut donc distinguer clairement ce qui relève de la cohérence textuelle et ce qui relève de la cohésion induite par l'imparfait (De Mulder et Tasmowski 1998 nous reprochent de confondre les deux). Eu égard à la cohésion, il y a quelque chose de propre à l'imparfait. Le même contenu informatif peut être présenté à l'imparfait ou au passé simple. Mais :
- 125 (i) le passé simple présente les actions dans leur pure succession :
- (56) Ils se marièrent le 15 juillet. Le lendemain, il plut à seaux (vs (28)).
 (57) Paul tomba de la falaise. Quelques minutes plus tard, on le ramassa avec les deux jambes fracturées (vs (35)).
 (58) Pour la première fois de sa vie, il ne s'ennuya pas au théâtre et il passa sa nuit avec des filles. Six mois plus tard, il se remaria (vs (2)).
- 126 On n'a plus besoin, comme c'était le cas avec l'imparfait dans (28), de forcer l'interprétation pour construire une relation de conséquence entre la pluie et le mariage, et le fait qu'on ramasse Paul avec les deux jambes brisées est dispensé d'avoir à apparaître comme conclusif, comme c'était le cas avec l'imparfait dans (35).
- 127 (ii) L'imparfait, lui, impose de trouver un lien qui ne soit pas de pure succession. Il demande que la situation qu'il introduit soit identifiée comme la partie d'un ensemble de faits qui constitue un tout, et contribue ainsi, en combinaison avec les autres constituants du tout – nous le verrons ci-dessous – à l'effet de conséquence finale. Ainsi l'exemple oral de Haussman (1997 : 178) :
- (12) Hier nous parlions de Madame X. Dix minutes après, elle *téléphonait*,
 128 fonctionne-t-il sur le mode du scénario « quand on parle du loup... » : il suffit de parler de x pour que x se manifeste.
- 129 C'est pourquoi le contenu informatif de (59) est plus satisfaisant que celui de (35) :
- (59) Paul tomba de la falaise. Quelques heures plus tard, un chirurgien de l'Hôpital Pasteur l'opérait d'une triple fracture du tibia.
 (35) b. Paul tomba de la falaise. Quelques minutes plus tard, on le ramassait avec les deux jambes brisées (Bres 1997).
- 130 En effet, dans le stéréotype du scénario « accident », le fait de ramasser Paul avec les jambes brisées apparaît au mieux comme une séquence médiane dans (35). Pourtant, notons-le, du point de vue strict du contenu informatif, il s'agit là aussi d'une conséquence de la chute. Mais ce n'est pas un événement qui clôt une histoire de chute d'une falaise. Il manque par ailleurs dans (35) un second élément qui participe de la réussite de l'imparfait, à savoir qu'entre la chute et la fin de l'histoire, il doit pouvoir se passer d'autres actions qui ne sont pas dites, et que l'on saute pour arriver directement à la « fin ». La conjonction d'un intervalle trop bref (*quelques minutes plus tard*) et d'un épisode du scénario « accident » qui n'est que médian rend fragile l'effet de rupture.
- 131 Dans (59) au contraire, les deux conditions sont satisfaites : (i) l'opération à l'hôpital a bien les vertus résolutes qu'on attend du dernier épisode du scénario « accident » ; (ii) la combinaison de *quelques heures plus tard* et de l'imparfait interrompt la série d'événements pour aller directement à la clôture. On passe au résultat, avec une coupure temporelle marquée iconiquement par l'adverbe frontal. L'événement à l'imparfait apparaît, du coup, comme directement lié à l'événement antérieur, pourtant éloigné dans le temps. Par là-même on suggère que les secours ont été rapides, qu'il ne s'est pas passé beaucoup de temps entre la chute et l'opération, alors qu'il faut retrouver le blessé, faire venir l'ambulance, aller à l'hôpital, etc. Cette immédiateté simulée a pour traduction un effet de rapidité (cf. aussi note 16), qui provient de la combinaison entre un intervalle où

rien n'est dit de ce qui se passe et le fait que l'imparfait présente un événement comme conclusif. L'exemple suivant, relevé par Bres :

(60) Claude Frolo avait repris précipitamment la clé, et un instant après il était sur le sommet de la tour (fin de §, Hugo, *Notre Dame de Paris*, cité par Bres, Exposé à Conscila, 13.03.99),

- 132 illustre particulièrement bien ce mécanisme d'évidement, dans un intervalle de temps, des faits qui se déroulent entre la situation au passé simple et celle à l'imparfait. « Etre sur le sommet de la tour » apparaît comme le résultat de « reprendre la clé », abstraction faite de toute situation intermédiaire, comme « ouvrir la porte », « monter l'escalier », etc.
- 133 La cohésion requise par l'imparfait a donc quand même aussi un impact sur la cohérence textuelle : les conditions imposées par l'imparfait sur le contenu de la phrase sont plus fortes que celles requises par le passé simple, puisque l'imparfait exige une interprétation résolutive. Il nous oblige à appréhender un événement qui succède à un ou plusieurs autres comme une partie d'un tout, dont l'événement à l'imparfait se présente comme le dernier élément, puisqu'il est mentionné en dernier.
- 134 Notre hypothèse ne rencontre donc pas de problèmes pour cet emploi :
- 135 (i) Elle rend compte sans problème de l'effet de cohésion discursive qu'induit l'imparfait, puisqu'elle s'inscrit dans la lignée des conceptions anaphoriques de ce temps.
- 136 (ii) Il n'y a pas de problème non plus du point de vue temporel : l'exigence de passé se trouve satisfaite.
- 137 Là où la difficulté est plus grande, c'est avec l'effet de conséquence conclusive ou finale. Comment expliquer cet effet ? En lui-même l'imparfait ne marque ni la conséquence ni la conclusion, ni la conséquence finale. Cet effet provient de la combinaison des différents facteurs qui constituent le tour dit de rupture, à savoir :
- 138 a) l'adverbe temporel, qui indique qu'un laps de temps s'est écoulé entre les événements précédents et le procès à l'imparfait, et donc que le procès à l'imparfait est postérieur à ces événements.
- 139 b) les procès précédents qui forment le contexte discursif en vigueur au moment où est introduit le procès à l'imparfait, et qui s'inscrivent dans une trame narrative.
- 140 c) la position frontale de l'adverbe, qui rend saillante la situation antérieure, en établissant une relation de nature temporelle entre l'événement à l'imparfait et celui ou ceux au passé simple qui précède(nt), que cet adverbe soit anaphorique, ou qu'il s'agisse d'une relation entre deux dates (cf. § 3.2., point 3).
- 141 d) l'imparfait, qui oblige à établir un lien autre que de pure succession avec ce qui précède.
- 142 La situation à l'imparfait est en général telle qu'elle pourrait être rapportée au passé simple, et constitue, du point de vue conceptuel, un simple événement survenant après d'autres dans une séquence narrative, comme l'indique le complément temporel de postériorité. Comment l'imparfait en fait-il un élément conclusif ? Le fait de la présenter à l'imparfait ne change ni la postériorité, ni le caractère conceptuel de la situation, ni la saillance des événements antérieurs. Elle continue de faire partie de la séquence narrative entamée par ces événements antérieurs. Mais l'imparfait, par son caractère d'anaphorique méronomique, a pour conséquence de nous imposer une lecture différente du rapport entre les événements. Comme il fait de l'événement auquel il s'applique une

partie anaphorique d'un tout, il oblige à concevoir les actions antérieures comme formant un tout avec l'événement rapporté à l'imparfait, ce qui a deux effets conjoints, dus aux différents ingrédients de l'emploi :

- 143 (i) Le premier est d'instaurer entre les procès antérieurs et le procès à l'imparfait un lien conceptuel qui satisfasse à la postériorité (imposée par l'adverbe, on le rappelle) : une telle relation est fondamentalement une relation de conséquence. La conséquence découle de la nécessité de trouver entre la situation à l'imparfait et celle(s) au passé simple qui précèdent, une relation qui respecte à la fois :
- a) la postériorité temporelle entre les actions antérieures et celle à l'imparfait, et
 - b) l'exigence d'un lien qui ne soit pas seulement un lien de successivité (sinon il n'y aurait plus de tout).
- 144 Si l'on ne postulait pas une telle relation, c'est-à-dire si on s'en tenait à une simple relation de succession dans le temps, l'emploi de l'imparfait ne serait pas justifié, parce qu'il n'y aurait plus de tout conceptuel, plus de borne conceptuelle comme celle qu'établit la relation de conséquence. Contrairement au passé simple, qui n'exige qu'une pure succession, l'imparfait demande qu'on revienne anaphoriquement « en arrière » pour empaqueter en un tout conceptuel un dernier événement avec les actions antérieures.
- 145 (ii) Le second est de présenter cette conséquence comme la fin, le terme ou la clôture de la séquence narrative. S'il s'agit d'une conséquence finale, c'est à cause de la conjonction des deux traits suivants : (a) le fait que l'action à l'imparfait est une partie d'un tout constitué par un ensemble d'actions, (b) la postériorité de cette action, qui est, on le rappelle, imposée par le complément de temps. Une action postérieure d'un tout ne peut être que la dernière. Et comme il s'agit d'une conséquence, comme nous venons de le montrer, cette conséquence devient une conséquence finale, donc conclusive.
- 146 L'imparfait assure bien la fonction anaphorique de cohésion textuelle qui lui est reconnue, avec des solutions différentes, par Tasmowki-De Ryck et par Molendijk. Mais il nous semble que notre hypothèse éclaire mieux son fonctionnement. Pour nous, l'antécédent de l'imparfait n'est ni le complément de temps, ni un événement prédictible à partir de la première phrase, mais une situation globale qu'il conduit à considérer comme un tout, en se donnant comme une partie, la dernière, postérieure aux autres, et qui est donc vue comme une conséquence finale.
- 147 La notion de conséquence finale est au demeurant compatible avec des faits inattendus aussi bien qu'avec des faits prédictibles. Ainsi, dans :
- (61) Le soir, elle dansa, elle rit. Elle fut radieuse. Deux jours après elle se suicidait,
- 148 il n'y a pas conceptuellement de relation attendue entre cet état joyeux et le suicide deux jours après. C'est l'imparfait, qui nous oblige à comprendre que les deux situations constituent bien un tout, et que le suicide résulte d'un état intérieur dissimulé sous une joie feinte. La notion d'imparfait « préparé » nous semble donc trop forte. Le remariage de M. Lantin dans (2) n'est pas programmé, n'est pas conceptuellement impliqué dans le fait de s'amuser au théâtre et de passer la nuit avec des « filles ». L'imparfait crée ici, c'est le cas de le dire, un coup de théâtre, puisque, de la première tentative de débauche, le saut dans le temps (*six mois plus tard*) ramène à l'état de mariage ce mari impénitent, qui sera à nouveau malchanceux, mais cette fois en le sachant. L'imparfait marque juste, en combinaison avec les autres ingrédients du tour (adverbe temporel frontal, fin d'épisode, etc.), que ce remariage clôture la liberté évoquée par la situation précédente. Le talent de Maupassant est de le faire passer pour une conclusion, voire, dans le cadre de la nouvelle,

pour une conséquence (puisque la nuit au théâtre marque l'oubli de la première épouse). Autrement si la situation à l'imparfait doit présenter des vertus conclusives de dernier élément d'un épisode ou d'un récit, seul l'imparfait impose d'en faire une conséquence qui apparaisse comme une conclusion.

149 L'hypothèse méronomique permet en outre d'expliquer une série de traits qui ont été relevés chemin faisant. On voit en effet :

150 (1) pourquoi ce tour conduit à une lecture singulière de l'imparfait, contrairement à *puis* et aux autres adverbes. C'est parce qu'il fait apparaître l'événement à l'imparfait comme la conclusion, la conséquence d'une situation antérieure, que celui-ci ne peut être vu que comme un événement unique, et qu'il échappe à l'habitualité, contrairement à ce qui se passe avec de simples adverbes de postériorité (cf. (40)-(41), § 3.2).

151 (2) pourquoi les procès téliques sont largement plus nombreux que les non téliques. Le changement d'état qu'ils impliquent se prête mieux à un épisode résolutif, puisqu'ils ont un terme intrinsèque. Ils créent aussi plus facilement une ouverture vers une nouvelle séquence au passé simple, qui décrit un nouvel état de choses, comme dans la version complète de (3), déjà citée sous (3') :

(3') Pour la première fois de sa vie, il ne s'ennuya pas au théâtre et il passa sa nuit avec des filles.

Six mois plus tard, il se *remariait*. Sa seconde femme était honnête, mais d'un caractère difficile. Elle le fit beaucoup souffrir (Maupassant, *Les bijoux*, Pléiade I : 770-771).

152 Mais, comme beaucoup de commentateurs l'ont souligné, on peut aussi avoir des procès non téliques. Contrairement à ce qui est souvent dit, les états ne donnent pas seulement lieu à une lecture inchoative. Ainsi, dans :

(1) Elle le vit, se montra, sourit.

Le soir même, il était son amant (Maupassant, *Le Lit* 29, Pléiade II : 177),

153 on peut aussi bien comprendre « il devint » que « il était déjà son amant », mais les deux sont en tout état de cause une forme de résolution. C'est avec les activités que le risque d'une interprétation autre que de rupture est le plus grand (cf. § 1). Il faut une motivation forte du rôle de la situation dans la résolution d'un scénario. C'est le cas, si l'on admet une interprétation de rupture, dans :

(11) Au bout d'une heure, il courait le pays en demandant partout des nouvelles de son soldat (Maupassant, *Saint-Antoine*, Pléiade I : 779, in Bres 1998 : 270),

154 où le fait de courir le pays en demandant des nouvelles de « son soldat » est la stratégie adoptée par Saint-Antoine (après avoir noyé son problème dans l'alcool) pour faire croire que le prussien qu'il a tué a en fait disparu.

155 Cette analyse éclaire encore d'autres faits rencontrés au passage, à savoir :

156 (3) pourquoi les phrases avec des compléments comme *en deux heures*, *pendant deux heures*, comme :

(26a) Le lendemain, il prenait en une seconde la décision de l'épouser.

b. Trois mois plus tard, il terminait en un jour la rédaction du roman

(27) Le lendemain, elle travaillait pendant dix heures d'affilée pour finir l'article sur l'imparfait de narration,

157 ne semblent naturelles que si le contexte gauche les légitime d'une manière ou d'une autre, c'est-à-dire si la durée qu'ils expriment est déjà justifiée par ce qui précède, ce qui ne peut que conforter notre thèse méronomique.

- 158 (4) Enfin, les exemples avec *déjà* ne posent pas non plus de problème. En réalité, dans :
- (62) Quelques heures plus tard le train entrainait déjà en gare de Genève (Sthioul 1998),
- 159 *déjà* ne met pas l'accent sur le fait que le train a commencé à entrer dans la gare. Il souligne le fait que l'on a atteint la fin du voyage, alors qu'on s'attendait à ce qu'il y ait encore d'autres « parties », et ne constitue donc pas un bon argument en faveur de l'imperfectivité¹⁸.
- 160 Ainsi, l'imparfait de rupture ne dilate pas le procès, il ne le fige pas en gros plan dans son déroulement. Il n'est pas simplement temporellement lié à un adverbe de temps, ou conceptuellement et temporellement impliqué par l'événement au passé simple qui précède. Il nous impose, en présentant la situation comme une partie, d'identifier rétrospectivement comme un tout la séquence de faits dont il introduit le dernier élément, et ce faisant, il confère à cette dernière partie du tout, en liaison active avec le complément temporel de postériorité, le statut de conséquence conclusive. Il nous semble aussi que l'hypothèse anaphorique méronomique permet d'intégrer comme des ingrédients nécessaires du tour de rupture toute une série de facteurs contextuels que nous espérons avoir contribué à clarifier.

BIBLIOGRAPHIE

- BERTHONNEAU A.-M. 1987, « La thématization et les compléments temporels », *Travaux de linguistique* 14-15, Paris/ Gembloux, Duculot, 67-81.
- BERTHONNEAU A.-M. 1993, « Avant/ après. De l'espace au temps », *Lexique* 11, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 41-109.
- BERTHONNEAU A.-M. en prép., *Les noms du temps. Sémantique et référence des substantifs temporels*, à par. aux PUF.
- BERTHONNEAU A.-M. et KLEIBER G. 1993, « Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique », *Langages* 112, 55-73.
- BERTHONNEAU A.-M. et KLEIBER G. 1994, « Imparfait et politesse: rupture ou cohésion ? », *Travaux de linguistique* 29, Paris, Gembloux, Duculot, 59-92.
- BERTHONNEAU A.-M. et KLEIBER G. 1996, « Subordination et imparfait : pour une analyse concordancielle de l'imparfait en discours indirect », in Muller C. éd, *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, Tübingen, Niemeyer, 115-126.
- BERTHONNEAU A.-M. et KLEIBER G. 1997, « Subordination et temps grammaticaux : l'imparfait en discours indirect », *Le français moderne* 65/2, 30-61.
- BERTHONNEAU A.-M. et KLEIBER G. 1998, « Imparfait, anaphore et inférences », *Chronos*, Université du Littoral, in A. Borillo, C. Vettters et M. Vuillaume édts, *Chronos 3 : « Variations sur la référence verbale »*, Rodopi, Amsterdam/ Atlanta GA., 35-66.

- BERTHONNEAU A.-M. et KLEIBER G., à par. 2000, « L'imparfait de narration dans tous ses états », à par. in Tyvaert J.-E. éd., *Recherches en linguistique et psychologie cognitive* 12, Presses Universitaires de Reims.
- BRES J. 1997, « Habiter le temps : le couple Imparfait/Passé Simple en français », *Langages* 127, 77-95.
- BRES J. 1998a, « Fluence du temps impliqué et orientation : l'imparfait et le passé simple revisités », in Vogeleer S., Borillo A., Vetters C. et Vuillaume M. (éds), *Temps et discours*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 157-170.
- BRES J. 1998b, « L'imparfait narratif est un imparfait comme tous les autres », in Leeman D. et Boone A. éds, *Du percevoir au dire. Hommage à André Joly*, Paris, L'Harmattan, 261-276.
- CONFAIS J.-P. 1995, *Temps, mode, aspect*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- DESCLÉS J.-P. 1994, « Quelques concepts relatifs au temps et à l'aspect pour l'analyse des textes », *Etudes cognitives, vol. 1. Sémantique des catégories grammaticales d'aspect et de temps*, Varsovie, Slawistyczny Ośrodek Wydawniczy, 57-88.
- DUCROT O. 1979, « L'imparfait en français », *Linguistische Berichte* 60,1-23.
- IMBS P. 1968, *L'emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris, Klincksieck. 1^o éd. 1960.
- IRANDOUST H. 1998, « Episodes, cadres de référence et interprétation temporelle », *Cahiers Chronos* 1, 67-89.
- FIGGE U. 1998, « Zu *imparfait* und *passé simple* », in Figge U., Klein F.-J. et Martinez Moreno A. hrsg., *Grammatische Strukturen und grammatischer Wandel im Französischen*, Bonn, Romanistischer Verlag, 125-145.
- GOSSELIN L. 1996, *Sémantique de la temporalité en français*, Bruxelles, Duculot.
- GREVISSE M. 1986, *Le bon usage*, Gembloux, Duculot, 120 éd.
- GUILLAUME G. 1929, *Temps et verbe*, Paris, Champion. Rééd. 1970.
- HAUSMANN F.J. 1997, « L'imparfait avec et sans mystère », in Kleiber G. et Riegel M. (éds), *Les formes du sens. Etudes de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*, Bruxelles, Duculot, 175-180.
- JAYEZ J. 1998, « DRT et imparfait : un exemple de traitement formel du temps », in Moeschler J. et al. (éds), *Le temps des événements*, Paris, Kimé, 123-154.
- JOLY A. et Lerouge M.-J 1980, « Problèmes de l'analyse du temps en psychomécanique », *La psychomécanique et les théories de l'énonciation*, Lille, Presses Universitaires de Lille, pp. 7-35.
- KAMP H. et Rohrer C. 1983, « Tense in texts », in *Meaning, Use and Interpretation of Language*, R. Bauerle, C. Schwarze et A. von Stechow eds, Walter de Gruyter, Berlin/New York, 251-269.
- KLUM A. 1961, *Verbe et adverbe*, Uppsala, Almqvist et Wiksell.
- LEEMAN D. 1996, *Grammaire du verbe français*, Paris, Nathan.
- LE GOFFIC P. 1995, « La double incomplétude de l'imparfait », *Modèles linguistiques*, XVI, 1, 133-148.
- LE GUERN M. 1986, « Notes sur le verbe français », in Rémi-Giraud S. et Le Guern M. éds, *Sur le verbe*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 9-60.
- MAINGUENEAU D. 1981, *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.

- MOLENDIJK A. 1990, *Le passé simple et l'imparfait : une approche reichenbachienne*, Amsterdam, Rodopi.
- MULLER C. 1966, « Pour une étude diachronique de l'imparfait narratif », in *Mélanges de grammaire française offerts à M. Maurice Grevisse pour le trentième anniversaire du Bon Usage*, Gembloux, Duculot, 253-269. (repris dans *Langue française et linguistique quantitative*, Genève, Slaktine, 1979, 39-55).
- POLLAK W. 1960, *Studien zum 'Verbalaspekt' im Französischen*, Wien.
- STHIOUL B. 1998, « Temps verbaux et points de vue », in Moeschler J. et al. édés, *Le temps des événements*, Paris, Kimé, 197-220.
- TASMOWSKI-DE RYCK L. 1985a, « L'imparfait avec et sans rupture », *Langue française* 67, 59-77.
- TASMOWSKI-DE RYCK L. 1985b, « Temps du passé : logique et apprentissage », *Revue Internationale de Philosophie* 155, 375-387.
- TASMOWSKI-DE RYCK L. et DE MULDER W. 1998, « L'imparfait est-il un temps méronomique ? », in Vogeleer S., Borillo A., Veters C. et Vuillaume M., édés, *Temps et discours*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 171-189.
- TOGEBY K. 1982, *Grammaire française, Volume II : Les formes personnelles du verbe*, publié par M. Berg, G. Merad et E. Spang-Hanssen, Copenhague, Akademisk Forlag.
- TOURATIER C. 1996, *Le système verbal français*, Paris, Armand Colin.
- VASSANT A. 1995, « Le présent de l'indicatif français dans ses relations temporelles et « aspectuelles » avec l'imparfait et le passé simple », *Le français moderne* 63/ 2, 113-137.
- VETERS C. 1992, *L'opposition passé simple - imparfait : une question d'aspect ou de structuration textuelle*, thèse de l'Université d'Anvers.
- VETERS C. 1996, *Temps, aspect et narration*, Amsterdam, Rodopi.
- WEINRICH H. 1973, *Le temps. Le récit et le commentaire*, Paris, Seuil.
- WILMET M. 1987, « L'éternel imparfait », *Modèles linguistiques* 9/ 2, 169-177.
- WILMET M. 1996, « L'imparfait: le temps des anaphores ? », *Chronos* I, 199-215.
- WILMET M. 1997, *Grammaire critique du français*, Paris et Bruxelles, Hachette et Duculot.

NOTES

1. Les imparfaits narratifs présentent en effet un double paradoxe : (i) contrairement aux exemples canoniques (*Paul dessinait un cercle*), ils ne font pas abstraction de la fin intrinsèque des procès téléliques, (ii) le procès peut sembler entièrement réalisé même avec les procès non téléliques, pourtant dépourvus de limite interne, en particulier avec les états : *Je m'empressais de m'asseoir à son côté. Cinq minutes après, nous étions amis* (Maupassant, *Rouerie*, in Bres 1998b : 270).
2. Vassant (1995) rejette ainsi notre approche méronomique, sous prétexte que nous n'avons pas abordé ces fameux imparfaits de narration.
3. Premier épisode : l'épouse bien aimée n'a que deux défauts ; elle aime l'Opéra et les bijoux de pacotille. Mais elle meurt après avoir pris froid à l'Opéra, comme le relate 1b) : *Comme elle avait été à l'Opéra, une nuit d'hiver, elle rentra toute frissonnante de froid. Le lendemain, elle toussait. Huit jours plus tard elle mourait d'une fluxion de poitrine*. Deuxième épisode : tristesse de l'époux, qui s'aperçoit de plus qu'il ne peut garder le train de vie auquel l'a habitué son épouse. Il tente de vendre les bijoux, et s'aperçoit qu'ils sont vrais, et qu'il est riche. L'Opéra cachait un amant. Lieu de la

tromperie, le théâtre conjure la tromperie, dénoue le deuil, et conduit à un autre mariage... avec une épouse vertueuse, mais acariâtre.

4. La solution adoptée Gosselin (1996 : 200) pour combiner clôture et ouverture, à savoir pour traduire le fait que « les aventures du héros ne s'arrêtent pas là, qu'elles vont se poursuivre hors de la fenêtre ouverte par la narration », paraît peu convaincante. Pour lui, l'imparfait de rupture est un aoristique (donc un intervalle fermé borné), mais « l'aspect inaccompli » porte « non sur le procès lui-même (qui est généralement ponctuel) mais sur la série de changements tout entière (qui est au moins partiellement exprimée par des énoncés au passé simple). » (p. 200).

5. Cf. Wilmet (1987 : 210) : « L'imparfait « narratif », « pittoresque » ou « de rupture » freine artificieusement les procès, diffère l'atteinte du terminus *ad quem*, fige le mouvement en un geste statuaire, distille le suspens... »

6. Cf. « Une série d'imparfaits peut représenter en une suite de 'gros plans' une série d'actions qui se succèdent rapidement ». (Gougenheim 1939, in Klum 1961 : 188). Klum cite d'autres passages plus tardifs (1947-48), extraits d'un compte-rendu d'un livre de Cressot, où Gougenheim, parle « d'une façon d'arrêter l'esprit du lecteur sur une action [...] étalée sous ses yeux, comme si le fil du temps se coupait et s'écrasait de façon à constituer une surface. C'est, pour parler la langue du cinéma, un 'gros plan'. » De même l'image du « point d'orgue », utilisée par Vassant (1995 : 124) est déjà attribuée par Klum (p. 194) à Imbs (in *La classe de français*, 1958). Pour la reprise de ces métaphores, cf. aussi Touratier (1996 : 119).

7. Pour J. Bres (comm. pers.), ce n'est pas l'imparfait, mais le cotexte, notamment ultérieur, qui dit si le général est effectivement mort ou non. Pour d'autres, comme C. Vet (discussion personnelle), l'imparfait de rupture est résolument perfectif, et marque une évolution vers le prétérit des langues germaniques. En tout état de cause, l'emploi de rupture repose crucialement sur une réalisation effective de l'événement, même s'il est tout à la fin d'un texte, alors que, pour la thèse imperfective, le procès est en général dit être vu en cours de réalisation, fin non comprise.

8. Exemples donnés par Guillaume lui-même (1964, *Langage et science du langage*, p. 48, dans un paragraphe cité par Joly & Lerouge, 1980 : 26).

9. Cf. aussi Bres (1998b : 273) : *Dès qu'elle fut étendue près de lui, déjà il se rapprochait* (Mauriac), et Sthioul (1998 : 213) : *Le train quitta Genève. Quelques heures plus tard, il entra déjà en Gare de Lyon.*

10. L'autre étant que les imparfaits narratifs ne concernent pas que les procès téléiques, contrairement à ce que présuppose l'analyse de Guillaume. Pour Bres (1998b : 267), Guillaume « imputait abusivement à l'IP (ie. imparfait perspectif) - réduction d'm à la perspective - un effet produit par le lexème verbal lui-même », la ponctualité des procès téléiques donnant l'illusion que la part d'accompli est infinitésimale.

11. Maupassant souligne parfois explicitement le caractère décisif de la clôture, par exemple : « Je ne répondis point, mais je me mis à pleurer. Mon père ne prononça pas une parole. Huit jours plus tard, je rentrais au collègue.

Eh bien, mon cher, *c'était fini* pour moi. J'avais vu l'autre face des choses, la mauvaise ; mais je n'ai plus aperçu la bonne depuis ce jour-là. (*Garçon, un bock!*, La Pléiade I : 1128) »

12. Les autres imparfaits de narration étant expliqués autrement, par exemple par des moments de perception successifs du narrateur pour les imparfaits à la Simenon comme ceux de 7) au § 1, qui ne prennent pas appui sur un complément de temps frontal, il faudrait une autre explication de l'effet d'unité d'action.

13. Valeur basique qui combine l'approche aspectuelle et l'approche anaphorique : le point référentiel ou « point de perspective » est antérieur au moment d'énonciation (l'imparfait est du passé), il doit être récupéré dans le contexte, et il est interne à l'événement, qui donc recouvre et englobe ce point de perspective ; l'imparfait est donc imperfectif (cf. Sthioul 1998 : 212 : « sa valeur imperfective est conservée »).

14. Ainsi Sthiou (1998 : 215) explique la phrase *Pierre alluma la lampe. La lumière donnait maintenant à la pièce un air de tristesse désolée*, en liant l'imparfait par un moment de conscience, Pierre étant « un candidat tout trouvé au rôle d'observateur ». Mais il considère que *Paul tomba raide mort. Sa femme appelait à l'aide* est mal formée, parce que le fait « que Paul tombe raide mort l'empêche d'être un candidat adéquat à l'observation des événements postérieurs ». Mais dans *Paul se cassa une jambe. Sa femme appelait à l'aide*, Paul est vivant. Il peut donc fournir un sujet de conscience. L'imparfait est pourtant tout aussi mauvais !

15. Cf. « Quand une action, considérée comme importante, est ainsi localisée avec précision, alors que les faits précédents ont été simplement mentionnés dans leur succession, il se produit aisément une sorte de rupture : le narrateur saute ce qui s'est passé pendant une certaine portion de durée (ce que révèle l'indication temporelle précise), et considère soit une action qui intervient après ce laps de temps, soit un état qui n'existait pas à son début, mais qui existe à son expiration, état qui peut résulter d'une action intervenue pendant la portion de durée passée sous silence » (Muller 1966 : 259).

16. *Après* postposé ne s'applique d'ailleurs qu'à une mesure (*deux jours après*), pour construire une localisation relative. *Après* antéposé peut aussi porter directement sur une localisation (*après Noël*). Seule la postposition impliquant un pur décompte du temps chronologique, cela explique aussi qu'elle produise un effet de rapidité plus marqué que l'antéposition, pour peu que le nom ne spécifie pas la durée : *Ils se sont réconciliés après un moment* (= « après quelques temps ») vs *Ils se sont réconciliés un moment après* (« pas longtemps après »). *Après un moment* est forcément « un moment de brouille », puisque cette construction mesure le temps d'un procès (cf. *supra* dans le texte) qu'on se représente comme ayant une certaine étendue temporelle ; *un moment après* renvoie purement à une petite quantité de temps chronologique.

17. Comme elle le rappelle, Ducrot utilise cette analyse pour tous les compléments antéposés, et pas seulement pour l'imparfait de rupture.

18. On aurait d'ailleurs difficilement une suite introduite par *quand* : * *?quelques heures plus tard, le train entrain déjà en gare de Genève quand l'accident se produisit*. La commutation par « était déjà en train d'entrer... » ne paraît pas non plus discursivement très pertinente. Il y a d'autres types d'exemples de *déjà* avec l'imparfait qui ne concernent pas le déroulement du procès, mais le franchissement d'un autre type de « seuil » (cf. *Il buvait déjà trop de vin, et maintenant voilà qu'il fume*).

RÉSUMÉS

Les imparfaits de narration constituent un banc d'essai pour toute analyse de l'imparfait. Contrairement aux emplois canoniques, ils alternent avec le passé simple, la situation à l'imparfait est postérieure à celle que dénote la phrase qui précède, ils ont une affinité particulière avec les procès téliques. Nous nous intéressons plus particulièrement ici à l'emploi dit de rupture (*Huit jours plus tard, elle mourait...*), qui constitue un tournant de la trame narrative, en ce qu'il clôt un épisode ou un récit. Le bilan des solutions antérieures (approches classiques, textuelles et aspectuelles, approches anaphoriques coréférentielles) montre qu'il n'y a de réel consensus ni sur l'analyse de cet emploi ni sur l'effet de sens lui-même. Nous proposons ici une réanalyse de l'imparfait de rupture dans le droit fil de l'hypothèse anaphorique méronomique (initialement présentée dans Berthonneau et Kleiber 1993), en articulant avec précision ce qui, dans la production de l'effet de sens, relève respectivement de l'imparfait et du contexte, et en

mettant en particulier en relief diverses propriétés du complément temporel frontal qui n'avaient pas jusqu'ici été décrites avec précision.

The narrative imparfait constitutes an excellent testing ground for the validity of any analysis of the conditions of use of the french imparfait. Contrary to the canonical uses, the narrative imparfait alternates with the passé simple, the situation denoted by the imparfait follows that denoted by the preceding sentence, and it frequently occurs in conjunction with telic processes. This paper concentrates on the specific subcase known as the imparfait de rupture (huit jours plus tard, elle mourait...), which signals a turning point in the narrative in that it closes an episode. A review of the previous literature (classical, textual and aspectual approaches, as well as coreferential anaphoric approaches) shows that there is no consensus on the analysis of this usage or on the details of the interpretation. In this paper, we provide a revised analysis of the imparfait de rupture in the framework of the anaphoric meronomical hypothesis (first presented in Berthonneau et Kleiber 1993). We show precisely which aspects of the interpretation are respectively due to the imparfait itself and which ones to the context. Specifically, we point out various properties of the frontal adjunct which had not been precisely analysed so far.

AUTEURS

ANNE-MARIE BERTHONNEAU

Université de Lille III. UMR SILEX

GEORGES KLEIBER

Université de Strasbourg II, Scolia